



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Rapport sur les plans et priorités

L'honorable Ralph Goodale, C.P.
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Receveur général du Canada

Table des matières

| | | |
|----------------------|--|----|
| Section I - | Message | |
| | Message du ministre..... | 1 |
| | Déclaration de la direction | 2 |
| Section II - | Vue d'ensemble de la planification | |
| | Description..... | 3 |
| | Contexte de la planification..... | 5 |
| | Appuyer les priorités du gouvernement..... | 7 |
| Section III - | Plans et priorités | |
| | Plans et priorités | 9 |
| | ▪ Services immobiliers..... | 9 |
| | ▪ Service des approvisionnements..... | 15 |
| | ▪ Receveur général..... | 21 |
| | ▪ Rémunération de la fonction publique..... | 24 |
| | ▪ Services communs de télécommunications et d'informatique..... | 29 |
| | ▪ Conseils et Vérification Canada..... | 35 |
| | ▪ Bureau de la traduction..... | 39 |
| | ▪ Soutien opérationnel..... | 46 |
| Section IV - | Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement | |
| | Stratégie de développement durable..... | 53 |
| | Gouvernement en direct..... | 55 |
| | Fonction de contrôleur moderne..... | 59 |
| Section V - | Organisation | |
| | Organisation et secteurs d'activité | 61 |
| | Plan des dépenses..... | 62 |
| Section VI - | Renseignements financiers | |
| | Sommaire des tableaux financiers | |
| | 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité..... | 63 |
| | 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité..... | 64 |
| | 3 : Sommaire des paiements de transfert, par secteur d'activité..... | 67 |
| | 4 : Sources des recettes disponibles, par secteur d'activité..... | 68 |
| | 5 : Source des recettes non disponibles..... | 70 |
| | 6 : Coût net des programmes pour le Budget des dépenses 2003-2004..... | 70 |
| | 7 : Fonds renouvelable des Services immobiliers..... | 71 |
| | 8 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers..... | 72 |
| | 9 : Fonds renouvelable des Services optionnels..... | 73 |
| | 10 : Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique..... | 74 |
| | 11 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada..... | 75 |
| | 12 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction..... | 76 |
| | 13 : Fonds renouvelable de la Production de défense..... | 77 |
| | 14 : Prêts, investissements et avances par programme (non budgétaires)..... | 77 |
| | 15 : Autres modes de prestation de services (AMPS)..... | 77 |
| Section VII - | Autres renseignements | |
| | Pour de plus amples renseignements..... | 78 |

Section I - Message du ministre



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), dans lequel sont énoncés les principaux défis et priorités auxquels le Ministère devra faire face au cours de la prochaine année.

Le discours du Trône de 2002 et le budget de 2003 ont tracé les grandes lignes du nouveau programme du gouvernement. Cet ambitieux programme met principalement l'accent sur les changements climatiques, les soins de santé et la création de villes compétitives et de communautés en santé. TPSGC a un rôle stratégique important à jouer dans la mise en œuvre de ce programme national, tant à court qu'à long terme, de par les étroites relations de travail qu'il entretient avec près de 100 ministères et organismes fédéraux.

Nous serons à l'avant-garde du développement durable en écologisant nos opérations. Nous mettrons aussi en évidence la présence du gouvernement fédéral au sein des collectivités canadiennes et axerons nos efforts sur le « bon voisinage ». Nous continuerons à jouer un rôle de chef de file dans la prestation des services électroniques du gouvernement, dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct. Grâce à des efforts conjoints avec d'autres ministères, nous contribuerons à préserver la culture canadienne et à mettre en valeur l'identité des communautés par la conservation et la gestion des édifices patrimoniaux partout au Canada. Enfin, nous devons optimiser l'argent des contribuables qui sert à chacune de nos activités, de façon transparente et responsable, en appliquant des pratiques modernes de gestion.

Notre plus grand défi consiste à répondre aux demandes croissantes des ministères et organismes qui sont nos clients. La restructuration organisationnelle que nous avons entreprise en 2002 va dans ce sens. Grâce à cette nouvelle structure opérationnelle, nous sommes mieux placés pour aider les ministères et les organismes à prévoir leurs besoins à moyen et à long terme et ce, au meilleur coût possible pour les contribuables canadiens. Ces changements maximiseront l'expertise et le professionnalisme de nos employés, qui demeurent notre principal atout.

Je sais que nos efforts porteront fruit et qu'ils contribueront à façonner le Canada que veulent les Canadiennes et les Canadiens.

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004*.

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Janice Cochrane
Sous-ministre

Février 2003

Section II - Vue d'ensemble de la planification

2.1 Description

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) offre des services modernes axés sur ses clients à une centaine de ministères et d'organismes, de la façon la plus rentable possible pour les contribuables. Il trouve pour eux des solutions novatrices tout en faisant preuve de prudence, de probité et de transparence. Il offre également des services directement aux Canadiens et aux Canadiennes, contribuant ainsi à rehausser leur qualité de vie.

Valeurs ministérielles

En 2001-2002, nous avons réévalué nos priorités et déterminé que les valeurs suivantes représentent bien qui nous sommes, quelles sont nos convictions et ce que nous représentons :

- **Des gens dynamiques** : *Nous favorisons un cadre de travail qui permet à un effectif compétent, diversifié et motivé de s'épanouir.*
- **Service aux clients** : *Nous nous efforçons de fournir des services et des solutions de qualité qui répondent aux besoins de nos clients.*
- **Meilleur de sa catégorie** : *Nous sommes reconnus pour l'excellence de nos services, qui permettent au gouvernement du Canada de réaliser les programmes qui améliorent la qualité de vie des citoyens canadiens.*

Notre succès dépend de chacune de ces valeurs, puisqu'elles sont fondamentales à tout ce que nous faisons. En tant qu'organisation fondée sur le savoir, TPSGC aide ses employés à fournir des services de pointe. Puisque notre existence même repose sur notre service à la clientèle, nous nous efforçons d'offrir à nos clients des solutions novatrices efficaces qui répondent à leurs besoins. Enfin, nous recherchons sans cesse l'excellence dans les activités qui nous permettent d'aider le gouvernement à réaliser son programme, que ce soit sur le plan de l'infrastructure, de l'innovation, de la sécurité publique ou de l'environnement.

Description des activités

TPSGC fournit des services communs et centraux à quelque cent ministères et organismes fédéraux au pays. Il fournit des locaux à 190 000 fonctionnaires et parlementaires dans l'ensemble du Canada et gère des locaux d'une superficie de

six millions de mètres carrés répartis en quelque 2 500 endroits différents. Il est le principal acheteur du gouvernement du Canada, administrant plus de 60 000 contrats dont la valeur dépasse les 10,4 milliards de dollars. Le Ministère met à jour les comptes du Canada et administre pour le gouvernement fédéral l'encaissement et le débours des fonds publics, ce qui représente 1,1 billion de dollars par an. Nos centres de données ont la même envergure que ceux des grandes banques canadiennes; chaque année, quelque 215 millions de paiements sont versés aux Canadiens, dont 65 % environ le sont par voie électronique.

Notre ministère est un intervenant clé dans l'infrastructure stratégique du gouvernement en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information. Il appuie ainsi la modernisation des processus de prestation des services, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), les autres ministères fédéraux et le secteur privé. Nous trouvons pour nos clients des solutions commerciales d'avant-garde qui leur permettent d'optimiser leur productivité.

Le Ministère fournit également une multitude de services, dont la paye des fonctionnaires et les pensions, les télécommunications, les conseils en gestion et la vérification, et les services linguistiques comme la traduction, l'interprétation et la terminologie. Dans certains cas, nous servons directement la population canadienne, par exemple dans l'exercice des fonctions du receveur général.

Organisation des secteurs d'activité

Pour assurer la prestation efficace des services décrits ci-dessus, TPSGC dispose d'une structure organisée en huit secteurs d'activité. Les voici :

- Services immobiliers
- Service des approvisionnements
- Receveur général
- Rémunération de la fonction publique
- Services communs de télécommunications et d'informatique
- Conseils et Vérification Canada
- Bureau de la traduction
- Soutien opérationnel

TPSGC a des bureaux et fournit des services dans tout le Canada, aux États-Unis et en Europe. Au Canada, le Ministère fournit des services par l'entremise de son administration centrale et de ses bureaux, qui sont répartis dans cinq régions : Atlantique, Québec, Ontario, Ouest et Pacifique.

Le Ministère utilise différentes approches organisationnelles et financières pour réaliser son mandat. Par exemple, le statut d'*organisme de service spécial* donne à Conseils et Vérification Canada et au Bureau de la traduction une plus grande latitude dans la gestion

de leurs activités. Tous les secteurs d'activité sont financés au moyen de crédits parlementaires, de crédits nets et de fonds renouvelables.

2.2 Contexte de la planification

Principaux défis

TPSGC fournit des services dans des contextes marqués par la rapidité des changements. L'augmentation des demandes et des attentes de la clientèle, la concurrence accrue qui s'exerce pour l'obtention des ressources financières, l'augmentation constante des exigences en matière de sécurité et la demande de plus en plus pressante de travailleurs qualifiés mettent à l'épreuve la capacité de l'organisation de fournir ses services. Voici les défis les plus pressants :

- **Conserver l'intégrité des programmes :** Depuis deux ans, la croissance des effectifs du gouvernement fédéral a entraîné une augmentation de la demande pour les services de TPSGC. Nous nous efforçons de répondre aux besoins grandissants du gouvernement et aux attentes de plus en plus grandes de nos clients, mais notre capacité a ses limites. Nous devons investir de nouveaux capitaux dans leur mise à niveau ou leur remplacement. La technologie employée dans la conception des systèmes de paye et de pensions est peu adaptable et date de 20 à 30 ans. Les coûts d'entretien sont élevés, et il existe peu d'interfaces électroniques avec les autres systèmes administratifs du Ministère; dans cette situation, il nous est difficile d'absorber la demande croissante des clients.
- **Soutenir notre effectif :** La compétence et le professionnalisme de nos employés nous sont essentiels pour satisfaire aux besoins des clients et du gouvernement. Notre bassin d'employés talentueux est peut-être le plus diversifié au gouvernement, et une proportion non négligeable de nos employés seront admissibles à la retraite d'ici cinq (13 %) ou dix ans (36 %). Il en va de la survie du Ministère de trouver et de garder en poste les gens dont nous avons besoin. En cette période de transition, la priorité ira à la gestion du changement, à la gestion efficace de notre effectif, à l'augmentation des activités d'apprentissage et de perfectionnement et à l'atteinte de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Ces éléments sont ressortis du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux comme étant encore des sujets de préoccupation pour nos employés.

Transformer nos activités

TPSGC est actuellement à la croisée des chemins. Bien que nous ayons amélioré le service à la clientèle dans la dernière décennie, les clients demandent des services qui répondent mieux à leurs besoins. Par conséquent, notre réussite future sera assurée dans la mesure où les services que nous fournirons représenteront une valeur ajoutée pour nos

clients et qu'ils répondront à leurs besoins. Nous voulons donc faciliter l'accès à nos services et répondre aux besoins de nos clients fédéraux et des Canadiens et Canadiennes de la manière la plus efficace. À cette fin, nous avons mis en place une nouvelle structure qui permettra de fournir à notre clientèle des services sans interruption qui seront axés sur leurs besoins.

Le pivot de cette nouvelle structure est la Direction générale des opérations. Celle-ci sera le guichet unique auquel s'adresseront les clients ayant des besoins liés aux locaux, aux biens immobiliers, aux achats, aux télécommunications et à l'informatique. La Direction générale des opérations travaillera également en étroite collaboration avec le Bureau de la traduction et Conseils et Vérification Canada pour coordonner la prestation des services, lorsque cela sera nécessaire.

La Direction générale du programme des approvisionnements, la Direction générale du programme des télécommunications et de l'informatique et la Direction générale du programme des biens immobiliers viendront appuyer les activités de la Direction générale des opérations en lui fournissant une orientation fonctionnelle et en augmentant la capacité des programmes sur les plans des politiques et de l'expansion des activités. Ces trois directions générales travailleront aussi en collaboration avec le Conseil du Trésor à la mise en place de cadres stratégiques modernes et souples pour la prestation des services, qui répondront bien aux exigences des clients et qui refléteront les meilleures pratiques sur le plan international.

Nous avons également créé une Direction générale de la comptabilité, de la gestion bancaire et de la rémunération, dont le rôle sera de s'occuper de la rémunération et de la gestion du programme du receveur général, et d'assurer la prestation des services aux clients pour l'ensemble du gouvernement. Nous avons regroupé un certain nombre de services destinés au Ministère et à la haute direction sous une nouvelle entité appelée Direction générale des politiques et de l'infrastructure ministérielles. La réorganisation ne touche ni la Direction générale des communications ni la Direction générale des ressources humaines, qui devront toutefois jouer un rôle plus important sur le plan du leadership, de façon à appuyer la restructuration.

La section V comprend la nouvelle structure organisationnelle et un diagramme des dépenses ministérielles prévues.

2.3 Appuyer les priorités du gouvernement

Nous continuerons de regarder plus loin que les défis immédiats du Ministère, et nous contribuerons de la meilleure façon qui soit à la réalisation des priorités du gouvernement. Au cours de la période de planification, nous nous concentrerons notamment sur les éléments suivants :

- **Gouvernement en direct (GeD) :** Nous jouons un rôle de premier plan dans le développement d'une infrastructure qui facilitera la prestation électronique des services au gouvernement. Les projets comprennent entre autres l'infrastructure commune protégée, le Marché en direct du gouvernement du Canada, la gestion du contenu du Web pour les passerelles et les groupes, le Bureau d'achat pour le projet Gouvernement en direct et les paiements électroniques. Grâce à ces projets, nos services seront plus économiques, transparents et accessibles. Notre position comme expert dans le domaine du gouvernement électronique sera également renforcée.
- **Développement durable :** Étant donné l'attention accrue qui est portée sur les changements climatiques, nous entendons écologiser encore davantage nos opérations, non seulement à titre de gardien et de fournisseur de locaux pour les ministères fédéraux, mais aussi à titre de fournisseur de services communs. Nous voulons être à la fine pointe sur le plan des pratiques liées au développement durable et devenir l'expert du gouvernement en matière d'écologisation.
- **Politique de bon voisinage :** Puisque nous administrons un important portefeuille de biens immobiliers répartis dans toutes les régions du pays, nous contribuons à la qualité de vie de la population canadienne. En tenant compte des priorités et des préoccupations des communautés locales dans nos prises de décision et en mettant l'accent sur des objectifs du gouvernement tels que le développement durable et la préservation du patrimoine, nous pouvons de tirer de plus grands avantages pour les Canadiens et les Canadiennes par la gestion de notre portefeuille.
- **Contrôleur moderne :** Nous avons achevé un examen de nos pratiques de gestion avec l'aide des outils et des lignes directrices de contrôleur moderne du Secrétariat du Conseil du Trésor. Notre but est de nous assurer que les façons de gérer nos activités sont conformes aux valeurs de transparence, de responsabilisation, d'administration prudente des fonds publics et de gestion saine du risque.
- **Relations fondées sur la collaboration :** Au fil des ans, nous avons grandement contribué à la réalisation des programmes du gouvernement sur le plan national et international et nous continuerons d'accroître nos efforts de collaboration à ce chapitre. Nous continuerons d'établir un solide programme fédéral-provincial-territorial de partage des connaissances qui nous permet d'échanger de l'information, de tirer profit des expériences des autres, de créer des partenariats et de lancer des projets conjoints qui seront utiles aux Canadiens. Par

exemple, nous travaillons étroitement avec les provinces, les territoires et les municipalités pour préserver la culture et le patrimoine du Canada ainsi que le développement durable. Une telle collaboration renforce l'identité des collectivités, met en évidence le caractère distinctif des organisations et favorise la fierté de tous.

Riches de notre expérience en matière de relations fédérales-provinciales-territoriales, nous nous sommes aussi lancés sur la scène internationale en élaborant un Programme de coopération internationale (PCI). Ce Programme appuie la politique étrangère du Canada et les objectifs de développement par le partage de connaissances, d'expériences et de pratiques exemplaires. Par exemple, nous sommes reconnus comme étant le numéro un au monde pour nos pratiques de gouvernement électronique et nos conseils sont sollicités de partout au monde. De plus, en accord avec les objectifs du PCI, nous planifions une rencontre d'autres organisations publiques semblables à la nôtre pour échanger de l'information et des pratiques exemplaires sur des questions comme la technologie de l'information, les ressources humaines, les achats et la prestation des services intégrés. Les activités du PCI et notre collaboration intergouvernementale permettront de maintenir notre position comme chef de file dans la prestation de services.

La section IV comprend des renseignements supplémentaires sur le développement durable, le projet Gouvernement en direct et la fonction de contrôleur moderne.

Section III - Plans et priorités

La présente section comprend les détails de planification pour chacun de nos secteurs d'activité. Elle présente les objectifs, les dépenses prévues, le contexte de planification et les principaux engagements. Tous les énoncés de résultats ont été approuvés par le Conseil du Trésor dans le cadre de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère.

Services immobiliers

<http://www.tpsgc.gc.ca/si/>

Objectif

Fournir à nos clients une gamme complète de services immobiliers et les conseils éclairés et stratégiques qui appuient le gouvernement du Canada dans l'exécution des programmes destinés au Canadiens.

Description

- Fournir des milieux de travail favorisant la productivité à environ 190 000 fonctionnaires fédéraux, dispersés dans quelque 100 ministères et organismes, et gérer un ensemble de locaux d'une superficie de six millions de mètres carrés, répartis dans 2 500 établissements dans l'ensemble du Canada.
- Assurer l'encadrement et la gestion à titre de gardien des immeubles à bureaux, des installations d'utilisation commune et des ouvrages de génie (par exemple les ponts et les barrages) et des trésors nationaux du gouvernement fédéral, tels que la Cité parlementaire et les autres édifices patrimoniaux dans l'ensemble du Canada.
- Favoriser une gestion de l'environnement saine par l'utilisation de pratiques de développement durable dans nos opérations en tant que gardien d'immeubles à bureaux et d'installations d'utilisation commune, dans nos services aux ministères et organismes et dans nos opérations internes.
- Fournir aux autres ministères et organismes des conseils stratégiques et éclairés et des services professionnels et techniques (notamment dans les domaines de l'architecture, du génie, de la construction, de l'immobilier et de la gestion des biens et des installations). La fonction de services consiste également à administrer, pour le compte du gouvernement fédéral, les paiements en remplacement d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui facilitent la cession des immeubles excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement.

| Dépenses prévues | | | | |
|--|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| | <i>(en millions de dollars)</i> | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| GAMME DE SERVICES DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX | | | | |
| ▪ Crédits de fonctionnement, en capital et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 2 214,8 | 2 081,5 | 2 056,9 | 2 040,9 |
| Moins : Recettes disponibles | 377,9 | 260,1 | 260,0 | 256,9 |
| TOTAL LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX | 1 837,0 | 1 821,3 | 1 796,8 | 1 784,0 |
| GAMME DE SERVICES DES SERVICES | | | | |
| ▪ Fonds renouvelable des Services immobiliers | | | | |
| Dépenses brutes | 783,0 | 863,0 | 867,2 | 871,5 |
| Moins : Recettes disponibles | 783,0 | 863,0 | 867,2 | 871,5 |
| Ressources nettes (fournies) utilisées | -- | -- | -- | -- |
| ▪ Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers | | | | |
| Dépenses brutes | 3,8 | 3,8 | 3,8 | 3,8 |
| Moins : Recettes disponibles | 20,4 | 20,4 | 20,4 | 20,4 |
| Ressources nettes (fournies) utilisées | (16,6) | (16,6) | (16,6) | (16,6) |
| TOTAL SERVICES | (16,6) | (16,6) | (16,6) | (16,6) |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 1 820,3 | 1 804,7 | 1 780,2 | 1 767,3 |
| Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué. | | | | |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 4 858 | 4 850 | 4 852 | 4 852 |

Tendance des dépenses : Les niveaux de dépenses de la Gamme de services des locaux et biens fédéraux et de la Gamme de services des services seront relativement stables au cours de la période de planification.

Contexte de la planification

Les Services immobiliers (SI) offrent des solutions intégrées et innovatrices qui aident le gouvernement à honorer ses engagements. Nous apportons une importante valeur ajoutée aux activités du gouvernement et, par le fait même, aux contribuables canadiens, grâce à notre portefeuille immobilier. Nous le faisons en renforçant la présence fédérale dans l'ensemble du Canada, en préservant le patrimoine de notre pays grâce à ses ouvrages construits, en exerçant notre leadership en matière de développement durable et en faisant la promotion de l'accessibilité pour les personnes handicapées, tout en respectant

les pratiques de circonspection, de probité et de transparence auxquelles les Canadiens et les Canadiennes s'attendent de la part de la fonction publique.

Pendant la période de planification à venir, nous devons faire face à d'importants défis puisque la demande de nos clients pour des infrastructures modernes continue de croître. En outre, les attentats terroristes du 11 septembre ont contribué à accentuer cette tendance en donnant lieu, notamment, à l'accroissement des mesures de sécurité dans les installations du gouvernement et à des exigences nouvelles et urgentes pour des locaux de travail supplémentaires parmi les clients qui assument des fonctions de sécurité à l'échelle nationale.

De plus, nombre de nos clients ont exprimé une préférence pour un accès aux services de TPSGC selon le principe du « guichet unique ». Grâce à la prestation des services intégrés, nos clients pourront avoir accès à tous nos produits et services en ne communiquant qu'avec un seul point de contact. Pour ce faire, nous devons réorienter nos processus opérationnels, restructurer notre organisation et raffermir les liens au sein du Ministère et à l'extérieur. Cette transformation devra se faire de façon transparente pour nos clients.

Nous devons aussi continuer à relever les défis suivants : améliorer la prestation des services, la gestion des ressources humaines et renouveler leur parc immobilier ainsi que leur infrastructure de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI). Nos clients réclament une amélioration des délais dans la prestation de nos services et la fourniture de nos produits. Soixante-dix-sept pour cent de nos employés nommés pour une période indéterminée ont plus de 40 ans à l'heure actuelle, et ils seront admissibles à la retraite dans les cinq à dix prochaines années. Nous continuons de devoir faire des choix difficiles à cause de l'augmentation des dépenses d'immobilisations. Par ailleurs, notre parc immobilier est « vieillissant » et répond de moins en moins aux besoins de nos clients, parce que nous continuons d'étendre la longévité de nos biens au-delà de leur durée de vie utile prévue. Enfin, il faudra investir considérablement dans la modernisation du câblage des systèmes de télécommunications dans nos immeubles pour répondre aux technologies actuelles et nouvelles, et dans la mise à niveau de nos propres systèmes de GI-TI.

Principaux engagements

Afin de pouvoir faire face aux défis et aux risques précités, nous avons adopté des mesures pour améliorer la ponctualité des services que nous offrons et pour raffermir notre capacité. Les mesures adoptées portent essentiellement sur les éléments suivants :

- **Gestion améliorée des biens immobiliers fédéraux** : Nous continuerons d'aménager des milieux de travail sûrs, protégés et sains, grâce auxquels les ministères et les organismes pourront réaliser leurs programmes et offrir leurs services aux Canadiens et aux Canadiennes. Nous continuerons de sauvegarder nos trésors nationaux, comme la Cité parlementaire.

- **Améliorer la valeur ajoutée de nos services pour nos clients :** Nous mettrons en oeuvre un cadre permettant de réaliser les projets dans le respect des délais et des budgets et selon des normes de qualité de plus en plus rigoureuses. La ponctualité et la prestation de services continus et intégrés sont des éléments essentiels à notre rôle de fournisseur de solutions innovatrices et adaptées.
- **Extension de notre rôle dans l'élaboration des politiques officielles :** Nous continuerons de nous intéresser aux occasions permettant de contribuer à l'élaboration des politiques officielles et à la conception des programmes dans des secteurs comme l'environnement, le développement durable, la compétitivité des villes et la santé des collectivités. Nous participerons également à la réforme des politiques immobilières en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres intervenants, y compris les partenaires internationaux et les administrations provinciales, territoriales et municipales.
- **Renforcer nos capacités :** Nous devons développer nos capacités actuelles pour assurer la prestation de la vaste gamme de services immobiliers auxquels nos clients s'attendent de notre part. Nous devons améliorer le potentiel de nos effectifs et nos méthodes de travail. La stratégie de gestion des ressources humaines des SI reprendra des éléments comme le recrutement, le maintien en poste, la formation et l'aménagement d'un effectif à la fois représentatif et coopératif.

Le renforcement des capacités consiste également à améliorer nos processus opérationnels internes, à moderniser notre cadre de gestion des investissements, à raffermir la gestion des biens et des installations avec nos partenaires des secteurs public et privé et à continuer de perfectionner nos mécanismes financiers et budgétaires. Ces initiatives permettront de résoudre les questions soulevées par la vérificatrice générale et d'assurer la meilleure valeur en aménagement de bureaux fédéraux pour la population canadienne. Nous avons l'intention de faire appel aux autres formes de prestation de services (AFPS) dans tous les cas où le secteur privé peut nous aider à mieux répondre à la demande de nos clients. Enfin, nous continuons d'améliorer notre cadre de planification et de mesure du rendement.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|--|--|--|
| Gestion éclairée des biens et maintien de leur valeur au nom de la population canadienne. | Utiliser des cadres de gestion immobilière. Fournir des services de gestion des biens et des installations. Continuer d'évaluer la valeur des autres formes de prestation de services (AFPS) | Ressources financées à même le budget et en faisant fructifier les ressources avec nos partenaires stratégiques. | Utilisation des locaux : Veiller à ce que les coûts par m ² , les coûts par personne et les coûts par m ² par personne se comparent avantageusement à des indicateurs extérieurs de rendement. Taux d'occupation : Maintenir les taux nationaux |

SECTION III - PLANS ET PRIORITÉS

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|---|--------------------------|--|
| | <p>dans des secteurs clés, comme la rentabilité, la satisfaction de la clientèle et l'intégrité des biens.</p> <p>Cerner, étudier, développer et faire la démonstration d'approches, de technologies et d'outils innovateurs.</p> <p>Adopter une méthode efficace pour la gestion de la durée du cycle de vie de nos biens.</p> | | <p>égaux ou inférieurs à 4 % ou à un niveau qui se compare avantageusement aux indicateurs externes de rendement.</p> <p>Réinvestissement de capitaux : Veiller à ce que le taux réel de recapitalisation en 2003-2004 soit égal au taux financé de recapitalisation de 3,25 % pour 2002-2003.</p> <p>Progrès réalisés par rapport aux objectifs énoncés dans la Stratégie de développement durable (SDD) : Veiller à atteindre au moins 90 % des objectifs actuels énoncés dans notre SDD, d'ici 2004-2005.</p> <p>Rendement des autres formes de prestation de services : Établir des points de repère pour évaluer la rentabilité, la satisfaction des clients et l'intégrité des biens.</p> |
| <p>Prestation de services dans le respect des délais et des budgets selon les niveaux convenus pour ce qui est de la portée et de la qualité.</p> | <p>Veiller à l'exécution des projets.</p> <p>Assurer la qualité.</p> <p>Gérer les contrats.</p> <p>Appliquer les principes de gestion des risques au niveau des opérations et des projets.</p> <p>Appliquer des solutions innovatrices et rentables.</p> | <p>Prévues au budget</p> | <p>Rentabilité des projets : Accroître de 10 % le nombre de grands projets réalisés dans le respect des délais et des budgets en 2004-2005, par rapport aux niveaux de 2002-2003.</p> |
| <p>Niveau élevé de satisfaction de nos clients à l'égard des aspects de la prestation des services qui sont importants pour eux.</p> | <p>Élaborer des stratégies et des profils relatifs à la clientèle.</p> <p>Signer des protocoles d'entente et des conventions de gestion.</p> <p>Évaluer la satisfaction des clients et des locataires.</p> | <p>Prévues au budget</p> | <p>Résultats de l'évaluation de la satisfaction de la clientèle : Améliorer la satisfaction générale des clients de 10 % au cours de la durée du plan par rapport aux niveaux de 2000-2001.</p> <p>Résultats de l'évaluation de la satisfaction des locataires : Établir des normes de base pour mesurer les niveaux de satisfaction à l'égard des services de gestion immobilière pour tous les immeubles gérés par TPSGC. Améliorer le rendement de 10 %</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|---|----------------------|---|
| | | | par rapport aux normes de base, au cours de la durée du plan. |
| Reconnaissance de notre contribution positive et pro-active en ce qui a trait au respect des priorités liées aux politiques et aux programmes du gouvernement. | Lancer, influencer et promouvoir les considérations immobilières dans l'élaboration des politiques et des programmes dans des secteurs comme : <ul style="list-style-type: none"> - les villes et les collectivités; - l'environnement et les changements climatiques; - le développement durable; - la politique de bon voisinage. Contribuer à la modernisation de la politique fédérale sur les biens immobiliers. | Prévues au budget | Reconnaissance de la valeur ajoutée : Accroissement de la reconnaissance et de la demande de conseils immobiliers dans l'élaboration des politiques et des programmes gouvernementaux. Influence : Tenir davantage compte des incidences des biens immobiliers dans les propositions portant sur l'élaboration des politiques et des programmes fédéraux, par exemple dans les mémoires au Cabinet. |
| Planification, de gestion et de reddition de comptes efficace des ressources financières. | Gérer le Fonds renouvelable des Services immobiliers ainsi que le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Gérer les fonds alloués dans le cadre de la gamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux (GSGRAF). <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR). - Affectation des budgets. - Redressement du financement en cours d'exercice | Prévues au budget | Gestion budgétaire : Respecter les objectifs de rendement approuvés dans les présentations portant sur la MJANR pour le Fonds renouvelable des Services immobiliers et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. GSGRAF : Veiller à ce que les résultats réels des budgets de fonctionnement et d'immobilisations à la fin de l'exercice accusent un écart de moins de 2 % par rapport au budget, conformément aux pratiques approuvées. |
| Effectif diversifié, compétent et motivé. | Élaborer une stratégie de gestion des ressources humaines pour assurer l'avenir des Services immobiliers. | Prévues au budget | Nos employés : Atteindre au moins 90 % des objectifs notamment en ce qui a trait à la formation, au recrutement, à l'équité en matière d'emploi et aux langues officielles, d'ici 2004-2005. |

Service des approvisionnements

<http://www.tpsgc.gc.ca/sos/>

Objectif

Fournir au gouvernement de l'expertise en matière d'approvisionnement et des services communs connexes, ainsi que des services d'aliénation des biens.

Description

- Acheter des biens et des services pour le compte du gouvernement fédéral.
- Gérer le processus d'acquisition en aidant les clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres et en évaluant les propositions reçues, ainsi qu'en négociant et en gérant les marchés.
- Gérer tous les aspects des grands projets liés aux acquisitions (plus de 100 millions de dollars).
- Fournir aux ministères clients des services spécialisés, comme des inspections maritimes et des services techniques, des services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel, des services de gestion des biens saisis et de gestion de voyages, ainsi que des services d'élaboration de normes d'application générale et des services d'évaluation de la conformité.
- Fournir des services d'aliénation des biens aux ministères clients.

| Dépenses prévues | | | | |
|--|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| | | <i>(en millions de dollars)</i> | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 166,1 | 155,9 | 152,2 | 151,8 |
| Moins : Recettes disponibles | 42,0 | 28,3 | 28,3 | 28,3 |
| Dépenses nettes | 124,1 | 127,6 | 123,9 | 123,5 |
| ▪ Fonds renouvelable des Services optionnels | | | | |
| Dépenses brutes | 116,3 | 119,0 | 110,4 | 110,4 |
| Moins: Recettes disponibles | 116,4 | 119,1 | 110,5 | 110,5 |
| Ressources nettes (fournies) utilisées | (0,1) | (0,1) | (0,1) | (0,1) |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 124,0 | 127,5 | 123,8 | 123,3 |
| Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué. | | | | |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 1 780 | 1 780 | 1 780 | 1 780 |

Tendance des dépenses : Il est prévu que les niveaux de dépenses demeureront relativement stables au cours de la période de planification.

Contexte de la planification

L'accroissement du volume d'affaires, la nécessité de rassurer la population à propos de l'intégrité de nos processus, les attentes de plus en plus élevées des clients en ce qui concerne les progrès et les solutions technologiques, ainsi que l'évolution de l'effectif sont tous des facteurs qui augmentent la pression exercée sur nos ressources et dont il faut absolument tenir compte dans la planification.

Les politiques et les procédures du Service des approvisionnements (SA) ont été précisées de façon à favoriser l'intégrité, l'ouverture et la transparence des activités du Ministère. Nous remédions aux plaintes présentées au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) et répondons à l'examen minutieux et accru du processus de passation des marchés par le Parlement, le vérificateur général et les médias.

Dans la même veine, l'organisation subit aussi des pressions en raison de la hausse du volume d'affaires et de la complexité croissante des besoins. Ces facteurs sont particulièrement importants lorsqu'on examine l'étendue de nos activités : en 2001-2002, nous avons géré plus de 60 000 marchés d'une valeur totale de 10,4 milliards de dollars. Au cours des six dernières années, le volume d'affaires a augmenté de 30 %, tandis que les ressources sont demeurées les mêmes.

Depuis quelques années, les ministères clients exigent couramment des innovations technologiques, ce qui nous oblige à revoir les efforts et les ressources nécessaires afin d'offrir ces outils et ces services. Pour répondre à la demande, le SA est devenu le leader de la Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE), une initiative qui transforme complètement la passation des marchés et constitue une priorité pour le Gouvernement en direct (GeD). Le Marché en direct du gouvernement du Canada est l'un des principaux éléments de la CAE. Il facilitera l'échange de biens et de services entre les fournisseurs et les acheteurs du gouvernement et permettra de passer des marchés, de faire des achats et de régler des factures en direct, dans un environnement électronique efficace et protégé. Pour veiller à ce que les services actuels soient renouvelés et que de nouveaux services soient mis en place avec une technologie adéquate, il faut adopter une vision novatrice de notre rôle et tenir compte des besoins changeants des intervenants. Mais surtout, le Ministère et le gouvernement doivent allouer des ressources suffisantes pour concrétiser cette vision.

À ces pressions s'ajoute le fait que 51 % des employés du SA seront admissibles à la retraite au cours des dix prochaines années. Pour atténuer cette perte d'expertise, nous nous concentrerons sur le recrutement et le perfectionnement du personnel. Nous miserons sur les campagnes de recrutement externe dans les universités pour renouveler notre effectif, mais aussi sur les efforts de formation et de perfectionnement déployés pour parfaire les compétences des employés actuels.

Principaux engagements

Nous appuierons le programme du gouvernement en plus de nous acquitter de nos obligations envers la population en fournissant aux ministères clients expertise et leadership en matière de marchés et d'autres services connexes. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur les activités suivantes :

- **Prestation rentable des services d'acquisition** : Nous poursuivons les initiatives enclenchées pour assurer la prestation rentable des services d'acquisition et des services connexes en simplifiant les divers éléments de la passation des marchés. Nous serons constamment à l'écoute des besoins des clients et de la population en préconisant des relations de coopération interministérielle par l'entremise de Contrats Canada. De plus, nous nous efforcerons d'améliorer les rapports avec les autres ordres de gouvernement et les autres nations en participant à des discussions sur les articles visant les marchés publics dans les accords commerciaux et en continuant de partager notre expertise avec les représentants des autres gouvernements.
- **Prestation de services efficace** : Nous continuerons d'offrir aux ministères clients des conseils stratégiques et des services de passation de marchés à valeur ajoutée. Pour faire en sorte que ces services demeurent pertinents et fonctionnels, nous entreprendrons un examen interne de nos pratiques et procédures de passation de marchés, en plus de participer activement à la réforme des

acquisitions. De plus, nous poursuivrons, en collaboration avec le Conseil du Trésor, l'actualisation de la politique sur les voyages afin d'offrir un meilleur service à tout le gouvernement. Enfin, nous favoriserons le gouvernement électronique grâce à la Chaîne d'approvisionnement électronique.

- **Gens dynamiques :** Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies de gestion des ressources humaines afin de conserver l'expertise en passation des marchés pour les années à venir. Pour ce faire, les plans de recrutement externe et des programmes de stage efficaces seront établis.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|--|---|--|
| Prestation rentable des services d'acquisition et des services connexes. | <p>Promouvoir et améliorer le Programme fédéral-provincial-territorial d'achat collectif de médicaments et de vaccins en passant des contrats qui protègent et préservent la santé de la population.</p> <p>Simplifier la passation de marchés de défense et d'aéronautique et partager les risques grâce à des marchés, à des pré-qualifications, à des contrats de soutien des systèmes à long terme et à d'autres nouvelles façons de faire comportant des primes de rendement.</p> <p>Fournir un environnement efficace permettant aux clients de se procurer des biens et des services grâce à la Chaîne d'approvisionnement électronique.</p> <p>Étudier et renouveler les éléments de l'infrastructure existante.</p> <p>Renforcer la fonction de contrôleur moderne en insistant particulièrement sur de saines pratiques de gestion des risques</p> | <p>Prévues au budget</p> <p>3,5 M\$</p> | <p>Coût : Par volume d'affaires de 100 \$.</p> <p>Rétroaction : Résultats obtenus par les clients.</p> <p>Marchés : Proportion de marchés concurrentiels par rapport aux marchés non concurrentiels.</p> <p>Pourcentage des marchés attribués à des entreprises autochtones.</p> <p>Proportion de contrats de faible valeur par rapport aux contrats de grande valeur.</p> <p>Outils améliorés à l'intention des clients : Offrir les services dans le cadre du projet Marché en direct du gouvernement du Canada.</p> <p>Intégrer la plupart des biens et des services requis par nos clients.</p> <p>Outils améliorés à l'intention des employés : Continuer de développer l'Environnement automatisé de l'acheteur (EAA).</p> <p>Gérer les risques : Mettre en œuvre une approche intégrée de gestion des</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|------------------|---|----------------------|---|
| | <p>dans l'administration du processus de passation des marchés.</p> <p>Faire preuve de leadership dans la réforme des acquisitions dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et poursuivre l'examen interne des procédures de passation des marchés à TPSGC.</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre la troisième version du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).</p> <p>Soulever des préoccupations en matière de politiques et faire des efforts de sensibilisation à l'égard des répercussions des décisions du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) sur l'« opérationnalisation » du processus de passation des marchés.</p> <p>Renforcer la collaboration afin de faire participer les partenaires à des initiatives d'intérêt commun.</p> <p>Participer activement au Groupe de travail interministériel sur les marchés publics et aux délégations du gouvernement du Canada.</p> <p>Échanger connaissances et meilleures pratiques grâce à l'Initiative de coopération internationale de TPSGC avec</p> | | <p>risques à l'échelle de la Direction générale.</p> <p>Réforme des acquisitions : Mettre en œuvre les changements nécessaires dans au moins trois domaines déficitaires au plus tard en décembre 2003.</p> <p>Appels d'offres électroniques : Mettre en œuvre le SEAOG au plus tard en juin 2004.</p> <p>Influence : Faire des efforts de sensibilisation à l'égard des répercussions des décisions du TCCE sur le processus de passation des marchés.</p> <p>Partenariats : Augmenter le nombre de nouveaux partenaires et ministères qui adoptent le système Données d'inscription des fournisseurs sur Internet.</p> <p>Accords commerciaux : Conclure des accords avec la ZLEA, les pays du C-4 et Singapour; participer à la modification des articles portant sur les marchés dans les accords internationaux en place.</p> <p>Relations internationales : Établir des relations avec des organisations de services communs de gouvernements étrangers; échanger des renseignements et du personnel; participer à des projets et programmes conjoints.</p> <p>Appui : Appuyer la participation de l'industrie canadienne au projet Avions de combat</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|--|----------------------|---|
| | des organisations semblables aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. | | interarmées des États-Unis et concourir à la réforme du programme de ventes de matériel militaire à l'étranger des États-Unis. |
| Prestation efficace de services spécialisés, comme la gestion des transports, la sécurité industrielle canadienne et internationale et la gestion des biens saisis. | Poursuivre l'évolution du Projet d'actualisation de la politique sur les voyages. | Prévues au budget | <p>Services améliorés : Mettre en œuvre une solution dans tous les ministères avant le 1^{er} avril 2005.</p> <p>Services automatisés de gestion des frais de voyage : Travailler avec le Conseil du Trésor et effectuer un projet-pilote d'avril 2003 à mars 2004.</p> |
| Moderniser et renforcer la gestion des ressources humaines. | Mettre en œuvre des stratégies de gestion des ressources humaines pour assurer le maintien de l'effectif à long terme et la capacité actuelle et future de l'organisation. | Prévues au budget | <p>Recrutement : Poursuivre la mise en œuvre du plan de recrutement externe.</p> <p>Formation : Gérer le programme de stagiaires.</p> <p>Représentation équitable : Recruter 20 % des stagiaires parmi les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées.</p> |

Receveur général

<http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/>

Objectif

Gérer les opérations du Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement, préparer les Comptes publics et produire les états financiers mensuels du gouvernement.

Description

- Gérer les opérations du Trésor fédéral et appuyer la fourniture de fonds à la population canadienne, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement.
- S'occuper de l'encaissement, du transfert, de la détention, des débours, de la concordance et de la surveillance des fonds publics.
- Mettre à jour les comptes du Canada, préparer les Comptes publics et produire les états financiers mensuels du gouvernement.

| Dépenses prévues | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 122,5 | 123,3 | 123,4 | 123,6 |
| Moins : Recettes disponibles | 20,3 | 18,6 | 18,7 | 19,0 |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 102,1 | 104,6 | 104,6 | 104,6 |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 443 | 490 | 490 | 490 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tendance des dépenses : Il est prévu que les niveaux de dépenses demeureront relativement stables au cours de la période de planification.

Contexte de la planification

Pour exercer ses fonctions dans un milieu complexe, axé sur la technologie et fortement intégré, le receveur général doit compter sur les systèmes électroniques pour interagir avec les autres ministères, les organismes et les établissements financiers. Même si des pressions importantes sont exercées pour que des changements soient apportés, l'erreur est très peu tolérée, et la précision et la rapidité de la prestation des services sont

essentielles. Étant donné le besoin de maintenir l'intégrité des opérations financières du gouvernement et de prévenir la fraude, la sécurité est un enjeu particulièrement crucial. La continuité des opérations, particulièrement les activités de paiement après un sinistre, est également essentielle, en raison de leur incidence directe sur la population canadienne.

De plus, les initiatives lancées à l'échelle du gouvernement, y compris le projet Gouvernement en direct et la participation grandissante du gouvernement aux programmes internationaux, entraîneront une augmentation de la demande pour des services en direct.

Principaux engagements

Le receveur général vise à établir une infrastructure efficace de recettes et de paiements en trouvant des solutions qui permettent d'améliorer le service offert à la population canadienne et de réduire les coûts de gestion pour le gouvernement. De plus, le receveur général s'engage à fournir au Parlement et à la population canadienne de l'information financière de qualité sur les dépenses et les recettes de la fonction publique. Son expertise facilite également l'introduction de nouveaux services qui visent à appuyer les initiatives du projet Gouvernement en direct. Pour l'aider à respecter ses engagements et pour relever les défis mentionnés ci-dessus, le receveur général insistera sur les aspects suivants :

- **Services du Trésor améliorés :** Le receveur général continuera d'accroître son efficacité et ses niveaux de service dans le cadre d'initiatives conjointes fédérales-provinciales-territoriales d'émission de paiements et de perception électronique de recettes. En outre, il présente davantage d'options aux personnes effectuant des paiements au gouvernement fédéral, en mettant surtout l'accent sur les services électroniques. Par exemple, un « bouton d'achat » du receveur général est accessible à partir du site Web des ministères pour permettre aux gens de régler en direct l'achat de biens et de services par carte de crédit. Compte tenu de la demande du public, le receveur général mettra en œuvre une stratégie visant à offrir d'autres modes de paiement en direct.
- **Services améliorés de comptabilité centrale :** Le receveur général continuera de mettre en œuvre la Stratégie d'information financière afin d'appuyer le projet de modernisation de la fonction de contrôleur. Le Canada est reconnu comme étant un chef de file dans la préparation d'états financiers consolidés; le receveur général continuera de veiller à ce que cette réputation soit maintenue.
- **Effectif compétent et ayant un niveau de connaissances suffisant :** Le receveur général maintiendra un effectif représentatif de la diversité canadienne et disposant des habiletés et des connaissances requises pour rehausser le niveau de service. Le receveur général atteindra cet objectif au moyen du Programme de

recrutement et de perfectionnement des agents financiers (RPAF) et du Programme de recrutement pour les services administratifs.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|--|----------------------|---|
| Efficacité de la gestion des opérations du Trésor fédéral et des paiements du receveur général pour les programmes gouvernementaux. | Améliorer la perception des recettes et les services de paiements, par voie électronique, pour les Canadiens et les Canadiennes vivant à l'étranger et pour toute autre personne faisant affaire avec le Canada. | 1 M\$ | Accessibilité : Mettre en œuvre un nouveau service d'émission de chèques d'ici mars 2004. Efficacité : Réduire les frais associés à l'encaissement de chèques du receveur général par des bénéficiaires vivant à l'étranger. |
| | Améliorer l'accès en direct à la perception des recettes et aux services de paiements pour le public et le gouvernement. | 1 M\$ | Accessibilité : Élaborer une stratégie pour l'introduction de nouvelles options de paiement en direct au plus tard en septembre 2003. |
| | Gérer tous les paiements provenant du Trésor. | 80 M\$ | Rapidité et exactitude : Traiter les paiements avec rapidité et exactitude. |
| Efficacité de la mise à jour des comptes du Canada et préparation des Comptes publics. | Préparer les comptes publics annuels. | Prévues au budget | Rapidité : Respecter l'échéancier établi par le ministère des Finances et le Conseil du Trésor. |
| | Produire les états mensuels des opérations financières. | Prévues au budget | Rapidité : Respecter ou devancer l'échéancier établi par le ministère des Finances. |
| Effectif compétent et ayant un niveau de connaissances suffisant. | Participer au Programme de recrutement et de perfectionnement des agents financiers. | Prévues au budget | Représentation équitable : Au moins 80 % des nouveaux employés doivent être des membres des minorités visibles. |
| | Veiller à ce que tous les employés aient accès à des séances de formation. | | Formation : Minimum de trois jours de formation par année par employé. |

Rémunération de la fonction publique

<http://www.tpsgc.gc.ca/remuneration/>

Objectif

Fournir aux ministères des services relatifs à la gestion de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pension.

Description

- Gérer les processus de paye, de pension, d'assurance-maladie et d'assurance-invalidité pour les fonctionnaires et les pensionnés.
- Fournir au ministère de la Défense nationale des services relatifs aux pensions.

| Dépenses prévues | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 78,3 | 63,7 | 54,3 | 46,3 |
| Moins : Recettes disponibles | 45,2 | 32,2 | 31,5 | 23,6 |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 33,1 | 31,5 | 22,8 | 22,8 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

| | | | | |
|--------------------------------|-----|------------|-----|-----|
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 817 | 793 | 761 | 761 |
|--------------------------------|-----|------------|-----|-----|

Tendance des dépenses : La fin de financement temporaire (projets) en 2002-2003 et 2003-2004 explique la diminution des dépenses après 2003-2004.

Contexte de la planification

Avant aujourd'hui, la Rémunération de la fonction publique ne fournissait des services qu'aux conseillers en rémunération et qu'aux pensionnés. Depuis quelques années, sa clientèle s'est diversifiée et comprend maintenant des employés, des gestionnaires et des cadres supérieurs des ressources humaines. Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique et du projet Gouvernement en direct a suscité de plus grandes attentes de la part des clients, surtout en ce qui concerne l'accès à une plus vaste gamme de services au moyen de la technologie et de processus administratifs modernes.

Nous continuons à faire face à des contraintes, que ce soit sur le plan du financement ou de celui des services. La complexité des conventions collectives, les exigences uniques des employeurs distincts ainsi que les initiatives complexes axées sur les lois et les

politiques des employeurs impliquent des processus longs et coûteux. De plus, un nombre croissant d'employés veulent avoir accès sur le Web aux services et aux données de rémunération en tout temps. Des fonds supplémentaires devront être débloqués de façon permanente si nous voulons satisfaire ces exigences qui ne cessent de croître.

Nous sommes également confrontés à une technologie désuète. Nous devons moderniser nos systèmes vieux de 30 ans et nos services de rémunération. Par conséquent, nous tenterons de faire approuver les améliorations nécessaires à nos projets de modernisation des services liés à la paye et aux pensions.

L'exploitation et le soutien des systèmes actuels de gestion de la paye et des pensions sont assurés par du personnel clé qui sera prochainement admissible à la retraite. De plus, il nous faudra trouver des experts fonctionnels et techniques pour assurer la mise en œuvre des activités liées à la modernisation des services de rémunération, expertise qui pourrait être difficile à dénicher. En revanche, l'initiative du gouvernement visant à réformer la gestion des ressources humaines nous permet de relever les défis liés à l'évolution des effectifs. Cette réforme rend également possible l'emploi de méthodes plus modernes et flexibles de recrutement et de maintien en poste de personnel instruit.

Principaux engagements

Nous aspirons à gérer efficacement les systèmes de paye, d'avantages sociaux et de pensions. Pour y arriver tout en continuant à relever les défis susmentionnés, nous insisterons sur les aspects suivants :

- **Gestion efficace des systèmes de paye, d'avantages sociaux et de pensions :** Nous fournirons des services de rémunération stables et fiables grâce au développement et à l'amélioration de nos systèmes. Ainsi nos services continueront de satisfaire aux politiques et aux conventions collectives négociées par les employeurs de la fonction publique ainsi qu'aux modifications législatives et aux initiatives stratégiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Nous fournirons des services rentables, précis et opportuns en partenariat avec nos clients et d'autres intervenants.
- **Valeur ajoutée aux clients :** Nous appuierons nos clients en automatisant les processus et en centralisant le traitement afin d'assurer la mise en œuvre continue et opportune de nouvelles conventions collectives toujours plus complexes. Nous mettrons au point des services Web innovateurs et d'autres services pour permettre aux clients, y compris les ministères, les employés et les pensionnés, d'accéder aux données par le biais d'applications libres-services. Nous déploierons plus d'efforts pour mieux servir les clients en améliorant l'interface qui relie le système de paye et les systèmes des ressources humaines ministériels.
- **Effectif qualifié et instruit :** L'initiative du gouvernement visant à réformer la gestion des ressources humaines est pour nous une belle occasion de relever les

défis liés à l'évolution des effectifs. Nous nous devons d'assurer le perfectionnement de nos employés qualifiés et de les maintenir en poste. Grâce à la réforme, des méthodes plus modernes et flexibles de recrutement et de maintien en poste du personnel qualifié seront mises en œuvre. Nous continuerons à recruter du personnel en rémunération par l'entremise du Programme de recrutement postsecondaire et mettrons l'accent sur le perfectionnement des employés au moyen d'affectations.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|---|--|--|
| Gestion efficace des systèmes de paye, d'avantages sociaux et de pensions. | <p>Fiabilité des systèmes — traiter les paiements, de façon exacte et dans les délais prescrits, tout en s'assurant que le versement et la perception de l'impôt, des cotisations et des autres retenues sont exacts.</p> <p>Mettre rapidement en œuvre les prescriptions d'une loi, les dispositions d'une convention collective et tout autre changement important lié à une politique.</p> <p>Développer le fichier maître du système de paye.</p> | <p>Prévues au budget</p> <p>Prévues au budget</p> <p>3,6 M\$</p> | <p>Disponibilité des systèmes : Traiter toutes les périodes des salaires sans troubles techniques qui pourraient nuire au versement des paiements dans les délais et aux mises à jour des bases de données.</p> <p>Temps de réponse des systèmes : Égaler ou dépasser la norme de l'industrie en ce qui a trait au temps de réponse d'un système, soit 0,6 seconde.</p> <p>Précision : Percevoir et verser de façon précise les retenues selon les délais fixés.</p> <p>Rapidité des changements : Mettre en œuvre les dispositions d'une loi, d'une politique ou d'une convention collective dans les délais prescrits (en général 90 jours).</p> <p>Développer le nouveau fichier maître d'ici le 1^{er} avril 2004.</p> |
| Valeur ajoutée aux clients. | Améliorer les services de rémunération en continuant d'automatiser les processus administratifs et en fournissant un guichet libre-service aux employés. | 600 K\$ | Libre-service sur le Web : L'accès au relevé des prestations versées aux employés devait être prêt pour l'exercice 2002-2003, mais il a été reporté à |

SECTION III - PLANS ET PRIORITÉS

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--------------------------------|--|----------------------------------|--|
| | Rationaliser l'interface actuelle du système de paye avec les systèmes des ressources humaines ministériels. | 650 K\$ Prévues au budget | <p>2003-2004 en raison de retards dans la mise en œuvre de l'Infrastructure à clés publiques du gouvernement du Canada.</p> <p>L'accès à des systèmes de calcul de la paye qui aident les employés à prendre des décisions de nature financière ainsi que les retenues facultatives devrait être prêt en 2003-2004.</p> <p>L'accès complet à de la formation en ligne pour les conseillers en rémunération est prévu pour l'exercice 2003-2004.</p> <p>Intégration : Développer une interface électronique qui relie le système de paye centralisé et les systèmes des ressources humaines de <i>PeopleSoft</i> au cours de l'exercice 2003-2004.</p> |
| Effectif qualifié et instruit. | <p>Continuer à recruter de nouveaux employés par l'entremise du Programme de recrutement postsecondaire qui vise à attirer des employés des minorités visibles.</p> <p>Développer un programme d'apprentissage visant à conserver les employés en poste.</p> | 552 K\$ | <p>Recrutement, perfectionnement et maintien en poste du personnel : Nommer sept recrues à des postes de durée indéterminée en 2003-2004 au terme de leur période de perfectionnement et nommer six recrues à des affectations dans le cadre du programme de 24 mois.</p> <p>Représentation équitable : Veiller à ce qu'au moins un nouvel employé sur cinq fasse partie d'un groupe minoritaire visible.</p> <p>Mettre à jour l'analyse démographique et développer le programme d'apprentissage pour les exercices allant de 2004-2005 à 2006-2007.</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|------------------|---|----------------------|--|
| | Veiller à ce que tous les employés aient un plan d'apprentissage. | | Apprentissage : Faire passer de 97 à 100 le pourcentage d'employés qui ont un plan d'apprentissage, et faire passer de 1,8 à 3 le nombre moyen de jours de formation par employé. |

Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI)

<http://www.tpsgc.gc.ca/sgti/>

Objectif

Fournir l'infrastructure et les services professionnels de gouvernement électronique pour le soutien des activités du gouvernement et permettre le renouvellement et la prestation de programmes et de services du gouvernement.

Description

- Fournir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) et de télécommunications à la demande des ministères et des organismes fédéraux, notamment l'exploitation de centres de données, les réseaux électroniques, l'hébergement de sites Web, les services par satellite, ainsi que l'infrastructure et les annuaires de messagerie électronique.
- Gérer, en collaboration avec le dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères, la conception et la prestation d'une infrastructure électronique pangouvernementale pour l'accès en ligne à l'information et aux services du gouvernement.
- Assurer le leadership dans le soutien des initiatives à l'échelle du gouvernement afin de régler les problèmes fondamentaux liés à la GI-TI comme la mise sur pied d'infrastructures communes de télécommunications et d'informatique et le renouvellement des professionnels en GI-TI.
- Soutenir le transfert de connaissances en GI-TI, l'apprentissage communautaire et le partage de logiciels réutilisables à l'échelle du gouvernement.
- Offrir les types de services suivants aux ministères et aux organismes pour le compte du gouvernement : services d'information stratégique, services de gestion de l'infrastructure commune, services de télécommunications, services opérationnels de réseau et d'informatique, services de gestion et de développement d'applications, et services d'apprentissage et de formation professionnelle.

| Dépenses prévues | | | | |
|--|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | <i>(en millions de dollars)</i> | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 144,2 | 107,9 | 33,6 | 33,7 |
| Moins : Recettes disponibles | 40,2 | 28,4 | 28,4 | 28,4 |
| Dépenses nettes | 104,0 | 79,4 | 5,2 | 5,2 |
| ▪ Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique | | | | |
| Dépenses brutes | 107,6 | 113,6 | 123,5 | 123,5 |
| Moins : Recettes disponibles | 107,6 | 113,6 | 123,5 | 123,5 |
| Ressources nettes (fournies) utilisées | -- | -- | -- | -- |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 104,0 | 79,4 | 5,2 | 5,2 |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 310 | 266 | 255 | 255 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tendance des dépenses : Les niveaux de dépenses diminueront de façon significative en 2004-2005 parce que l'initiative du Gouvernement en direct et son financement prendront fin en 2005.

Contexte de la planification

Les SCTI offrent non seulement des services d'infrastructure électronique commune comme la Voie de communication protégée (VCP), par le biais d'ententes de partenariats avec la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) du SCT, mais également des solutions en GI-TI aux ministères dans un environnement de services entièrement optionnels. Au sein de cet environnement, certains des ministères clients les plus importants qui ont des compétences en GI-TI et en télécommunications préfèrent gérer et superviser directement leurs activités. Nous devons donc offrir nos solutions (par exemple, des services de réseau) à ces ministères pour répondre à leurs besoins afin de continuer à développer une relation d'affaires avec eux. Parallèlement, nous avons la possibilité de nous positionner comme le fournisseur de services de choix des petits et moyens ministères et organismes en offrant une vaste gamme de solutions et de services intégrés, ce qui leur permet de se concentrer sur leurs activités principales et leurs compétences.

Du nouveau financement pour Gouvernement en direct (GeD) a été réservé à l'élaboration d'infrastructures électroniques communes, comme la VCP, que nous offrirons en partenariat avec la DDPI du SCT. Cependant, des fonds inférieurs au

montant nécessaire ont été attribués au développement d'applications destinées à l'infrastructure. Ainsi, un certain nombre d'initiatives clés du gouvernement électronique (comme le répertoire électronique des programmes et des services) ne pourront être réalisées comme prévu. De plus, il faut constamment trouver l'équilibre entre la fiabilité et la stabilité et la démonstration d'un savoir-faire à la fine pointe de la technologie. C'est d'autant plus vrai dans un environnement où les moyens financiers pour investir dans le renouvellement de la technologie sont limités.

Comme les demandes des clients augmentent et que les effectifs évoluent, il sera de plus en plus difficile d'attirer et de retenir des employés qui possèdent les compétences techniques et professionnelles. De nombreux professionnels en gestion et employés de la haute direction seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années. D'autres secteurs subissent les mêmes pressions relatives aux ressources humaines et seront en concurrence avec nous pour obtenir les services de ce personnel qualifié. Parallèlement, nous devons soutenir l'engagement du gouvernement de créer un milieu de travail équitable, inclusif, bilingue, représentatif et qui offre le soutien nécessaire. Ce milieu doit être axé sur le leadership, l'apprentissage, la gestion du changement, l'équité et l'amélioration des relations de travail. Nous devons également favoriser la cohésion au sein des professionnels en GI-TI de l'ensemble de la fonction publique.

Voici les principaux risques que ce secteur d'activité doit gérer :

- L'augmentation rapide des attentes et des besoins des clients dans un environnement où les ressources sont distribuées au compte-gouttes à l'échelle du gouvernement met de la pression sur la satisfaction, la confiance et la loyauté des clients.
- L'évolution constante des exigences en matière de TI tend à créer un déséquilibre entre la fiabilité et la stabilité, et la pression de démontrer un savoir-faire à la fine pointe de la technologie et d'assurer le caractère actuel des solutions technologiques.
- L'augmentation de la connectivité et de la complexité des systèmes entraîne des défis relatifs à la sécurité de la TI toujours plus importants, qui peuvent résulter en une perte de confiance en cas de panne de service.
- L'érosion rapide des effectifs de la haute direction jumelée au manque de certaines compétences professionnelles ou en gestion risquent de rendre difficile le maintien des niveaux de service actuels à moyen et à long terme.

Principaux engagements

À titre de responsable de la mise en place d'infrastructures électroniques protégées et fiables pour l'ensemble du gouvernement conçues dans le but de soutenir les activités du gouvernement relatives au renouvellement de la prestation des programmes et des services et de permettre au public canadien d'interagir avec le gouvernement en direct, nous devons obtenir des résultats dans les domaines suivants :

- **Prestation efficace de services :** Nous fournirons des services d'infrastructure électronique protégés et fiables pour l'ensemble du gouvernement. Ces services rendront possible l'accès à l'information, aux transactions, aux programmes et aux services du gouvernement, tels l'apprentissage communautaire et le partage de logiciels.
- **Solution de télécommunications rentables :** Nous faciliterons la prestation de programmes efficaces et efficaces grâce à des solutions de télécommunications rentables offertes aux ministères et aux organismes. Ces solutions sont fournies par le secteur privé. Elles sont offertes sur une base optionnelle et sont concurrentielles avec les autres sources d'approvisionnement.
- **Services de GI-TI améliorés :** Nous offrirons le soutien pour la prestation de programmes et de services des ministères et des organismes grâce à des services de GI-TI novateurs.

Nous nous efforcerons de démontrer à la population la rentabilité et les progrès des projets de GeD afin de rendre les services plus économiques, transparents et accessibles, et de nous positionner comme expert du gouvernement en matière de gouvernement électronique.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|---|----------------------|--|
| Services d'infrastructure de GI-TI qui permettent d'accéder à l'information, aux programmes, aux services ainsi qu'aux transactions protégées du gouvernement. | Gérer et soutenir le projet VCP et agir à titre d'autorité pour les questions technologiques afin d'assurer la protection des renseignements personnels, la confidentialité et la sécurité du public lorsqu'il traite avec le gouvernement. | 12,1 M\$* | Voie de communication protégée : Élaborer des modèles opérationnels de la VCP et de la stratégie de gestion des services en collaboration avec la DDPI d'ici le quatrième trimestre de 2003-2004. |
| | Terminer la migration des clients du GENet au Réseau de la VCP. | À déterminer | Migration : Terminer la migration d'ici le quatrième trimestre de 2003-2004. |
| | Mener des projets stratégiques comme l'infrastructure à clés publiques et les annuaires électroniques pour le compte du gouvernement. | 1,3 M\$ | Progrès : Comparer avec les plans approuvés de projet d'infrastructures électroniques stratégiques. |
| | Offrir des cours et des séminaires reconnus par les collèges et les universités en GI-TI aux employés du gouvernement afin qu'ils | | Formation : Mesurer les inscriptions aux cours et séminaires de GI-TI (1 500 places remplies dans 30 ministères). |

SECTION III - PLANS ET PRIORITÉS

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|---|----------------------|---|
| | <p>puissent réaliser la vision du gouvernement électronique.</p> <p>(Pour plus de détails sur les initiatives de GeD de TPSGC, consulter la section IV.)</p> | | |
| Services de télécommunications novateurs offerts aux ministères et aux organismes. | <p>Élaborer des services nouveaux et novateurs de télécommunications par l'harmonisation avec les technologies en évolution, les options d'approvisionnement et les exigences des clients.</p> <p>Offrir des solutions opérationnelles concurrentielles conçues en fonction des besoins des clients.</p> <p>Récupérer les coûts totaux des services fournis et les gérer afin d'atteindre le seuil de rentabilité.</p> | 113,6 M\$ | <p>Solutions techniques nouvelles et novatrices : Établir six principales DDP afin d'obtenir par appels d'offres les solutions qui répondent aux besoins des ministères.</p> <p>Clients : Retenir les clients actuels dans un environnement de service optionnel. Objectif : rétention de 95 % de la clientèle.</p> <p>Saine gestion : Atteindre le seuil de rentabilité pour le fonds renouvelable des télécommunications.</p> |
| Infrastructure et services de GI-TI qui répondent aux besoins des ministères. | <p>Gérer l'infrastructure de réseau pour d'autres ministères afin de soutenir la prestation de leurs services au public dans des domaines comme les activités des ministères, les systèmes de GeD, le Site du Canada, Publiservice et les applications de gestion indispensables au gouvernement.</p> <p>Élaborer des modèles d'infrastructure de réseau et de stockage afin de répondre aux nouvelles exigences des clients.</p> | 28,4 M\$ | <p>Disponibilité : Objectif de disponibilité de l'ordinateur central (sans compter le temps d'essais logiciels) : 99,7 %.</p> <p>Intrusion : Empêcher les menaces importantes à la sécurité du système. Objectif : 100 %.</p> <p>Valeur et qualité du service : Atteindre ou dépasser les attentes des clients mesurées par des sondages sur la satisfaction et la rétention et la croissance de la clientèle.</p> <p>Résolution de problèmes : Résoudre les problèmes en fonction des normes dans les ententes de service. Objectif : respect des normes 90 % du temps.</p> <p>Infrastructure : Élaborer des projets pilotes d'infrastructure qui offrent</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|--|----------------------|---|
| | | | une capacité sur demande d'ici le quatrième trimestre. |
| Stratégies de renouvellement qui répondent aux besoins opérationnels en constante évolution; capacité de leadership nécessaire à la gestion du changement, à la promotion du travail d'équipe et à la création d'un environnement de travail attrayant. | <p>Élaborer des stratégies d'embauche, de rétention et de perfectionnement afin de répondre aux priorités opérationnelles et aux principes de gestion des ressources humaines.</p> <p>Assurer une main-d'oeuvre représentative.</p> <p>Soutenir et former les gestionnaires et les leaders par des programmes d'affectations et de perfectionnement afin d'assurer la disponibilité des compétences nécessaires.</p> | Prévues au budget | <p>Élaborer une stratégie de la main-d'oeuvre.</p> <p>Représentation équitable : Assurer un profil de la main-d'oeuvre qui corresponde aux objectifs (minorités visibles : 1 employé sur 5).</p> <p>Apprentissage : Élaborer des outils comme le projet pilote de passerelle d'apprentissage électronique (nombre de places).</p> <p>Établir des plans d'apprentissage pour 90 % des employés.</p> <p>Former 80 % des employés avec des dépenses moyennes supérieures à 1 000 \$ par employé.</p> <p>Programme de perfectionnement : Assurer que 90 % des candidats réussissent le programme.</p> <p>Possibilités d'affectation : Comblé 70 % des postes disponibles.</p> |

* Pas encore entièrement prévues (initiatives pangouvernementales de GeD).

Conseils et Vérification Canada

<http://www.cvc.gc.ca/>

Objectif

Contribuer de façon importante, par les services que nous offrons et grâce au travail de nos employés, à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public, et financer notre fonctionnement au moyen des frais de services payés par les clients.

Description

- Fournir, contre rémunération, des services facultatifs de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes gouvernementaux du Canada et, sur demande, à des gouvernements étrangers et à des organisations internationales.
- Aider les clients à donner un meilleur service au public en améliorant la gestion et les opérations du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.
- Mettre l'accent sur l'excellence du service à la clientèle, la transmission du savoir-faire du secteur public et les dossiers qui intéressent particulièrement le gouvernement fédéral.
- Adapter les services aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et aux priorités du gouvernement.
- Fournir des services, de concert avec le secteur privé, en ayant recours à la sous-traitance.

| Dépenses prévues | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| | <i>(en millions de dollars)</i> | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| ▪ Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada | | | | |
| Dépenses brutes | 97,9 | 98,4 | 98,4 | 98,4 |
| Moins : Recettes disponibles | 99,0 | 99,5 | 99,5 | 99,5 |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | (1,1) | (1,1) | (1,1) | (1,1) |
| <small>Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</small> | | | | |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 400 | 400 | 400 | 400 |

Tendance des dépenses : Les niveaux de dépenses demeureront stables au cours de la période de planification.

Contexte de la planification

Conseils et Vérification Canada (CVC) appuie les ministères et les organismes gouvernementaux grâce à ses connaissances et à son expérience sur les opérations et les priorités du gouvernement qu'elle a acquises en fournissant des services de consultation et de vérification pendant plus de cinquante ans. Nous offrons des services à valeur ajoutée, concevons des solutions qui peuvent être partagées à travers tout le gouvernement et fournissons des outils et des méthodes de gestion qui aident les ministères à être efficaces, efficients, axés sur les clients et responsables lorsqu'ils offrent leurs services à la population canadienne.

Nous travaillons, contre rémunération, en partenariat avec nos clients pour trouver des solutions à leurs problèmes qui soient opportunes, pertinentes et efficaces en termes de coûts. Chaque année, un grand nombre d'organismes du gouvernement fédéral font appel, et apprécient, notre compétence professionnelle. Par exemple, CVC a aidé plusieurs ministères à formuler leurs stratégies de développement durable, a mis à la disposition des gestionnaires du gouvernement fédéral des outils pour répondre au besoin de mettre en oeuvre des politiques émergentes dans des domaines comme le harcèlement, la résolution de conflits et la gestion du rendement, et aussi a conçu des ateliers sur la prise de décision éthique.

Le défi principal que nous devons relever est de continuer de nous adapter aux priorités et aux besoins changeants de nos clients et ainsi, assurer la pertinence de nos services. Si nous n'y parvenons pas, notre volume d'affaires et notre viabilité financière pourraient en souffrir.

Pour maintenir la qualité et la pertinence de nos services, nous devons continuer de transmettre nos connaissances et d'accroître notre capacité interne. Au cours de la prochaine période de planification, nous devons recruter et maintenir en poste des experts-conseils et des vérificateurs qui possèdent une vaste connaissance des activités et des priorités du gouvernement.

Principaux engagements

Afin de relever les défis susmentionnés et de gérer les risques s'y rattachant, nous avons pris des mesures visant à améliorer la qualité de nos services et à accroître notre capacité interne. De plus, nous accorderons une importance particulière aux points suivants :

- **Fournir d'excellents services professionnels :** Nous aiderons nos clients à améliorer la gestion et les opérations du secteur public en continuant de jouer un rôle actif dans les dossiers touchant les politiques gouvernementales et en participant à des réunions et à des ateliers auxquels sont conviés des experts canadiens et étrangers. Pour fidéliser nos clients, et en attirer d'autres, nous

vérifierons le taux de satisfaction de notre clientèle et nous continuerons de fournir des services de qualité et des produits innovateurs.

- **Transmettre les connaissances et le savoir-faire :** Nous continuerons de transmettre nos connaissances et notre savoir-faire relativement à la gestion du secteur public en créant des partenariats fructueux avec le secteur privé et en participant à des projets réalisés à l'échelle du gouvernement.
- **Atteindre les objectifs fixés par le Conseil du Trésor :** Nous réaliserons un profit net et nous générerons des recettes.
- **Se doter d'un effectif compétent et le maintenir en poste :** Nous continuerons d'améliorer notre milieu de travail, en plus de nous doter d'un effectif revigoré et souple qui est en mesure de répondre aux besoins de l'heure.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|---|----------------------|---|
| Services contribuant à améliorer la gestion et les opérations du secteur public au Canada et à l'étranger. | Continuer de participer aux dossiers relatifs aux politiques gouvernementales et maintenir un haut niveau de fidélité des clients. | Prévues au budget | <p>Augmentation du volume d'activités : 2 %.</p> <p>Taux de fidélité de la clientèle : 80 % ou plus.</p> <p>Taux de satisfaction de la clientèle : 85 % ou plus.</p> <p>Nombre de nouveaux produits et services offerts, ou élargissement de la gamme de produits et services.</p> |
| Excellents services d'assurance de la qualité, de comptabilité, de vérification et de consultation. | <p>Réaliser des sondages auprès des clients pour vérifier leur taux de satisfaction.</p> <p>Créer de nouveaux produits et services pour répondre aux besoins des ministères clients et aux nouvelles priorités du gouvernement.</p> | Prévues au budget | <p>Taux de satisfaction de la clientèle : 85 % ou plus.</p> <p>Nombre de nouveaux produits et services créés.</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|---|----------------------|---|
| Partage de connaissances et du savoir-faire en gestion du secteur public. | <p>Accroître la capacité interne en créant des partenariats avec des petites et moyennes entreprises (PME).</p> <p>Transmettre les connaissances dans le cadre de projets réalisés à l'échelle du gouvernement et grâce à l'utilisation efficace de l'extranet et du système de la mémoire de l'organisation.</p> | Prévues au budget | <p>Pourcentage des activités réalisées avec des PME : Entre 50 et 60 %.</p> <p>Nombre de projets horizontaux : 10.</p> <p>Pourcentage des projets affichés dans le système de la mémoire de l'organisation : 50 %.</p> |
| Atteinte des objectifs fixés par le Conseil du Trésor pour le fonds renouvelable. | <p>Générer des recettes.</p> <p>Réaliser un profit net.</p> | Prévues au budget | <p>Saine gestion : Recettes générées au cours de la période de planification.</p> <p>Profit net réalisé au cours de la période de planification.</p> |
| Effectif compétent et le maintenir en poste. | <p>Remplacer les employés à mesure qu'ils prennent leur retraite ou quittent CVC.</p> <p>Établir un programme d'encadrement.</p> <p>Planifier la relève.</p> <p>Développer des activités d'apprentissage.</p> <p>Réaliser un sondage sur le bien-être au travail et établir un plan d'action.</p> | Prévues au budget | <p>Recrutement : Mettre en oeuvre un programme de perfectionnement professionnel; nombre de nominations à un niveau déterminé.</p> <p>Équité en matière d'emploi : Respecter les exigences en matière d'équité.</p> <p>Encadrement : Nombre d'employés ayant bénéficié d'un programme d'encadrement.</p> <p>Maintien en poste : Un ratio de 1 pour 1 entre les recrues et les employés qui quittent.</p> <p>Investissements dans la formation : Cinq jours de formation par employé; 75 % des employés ont suivi une formation; 90 % ont dressé un plan d'apprentissage.</p> <p>Bien-être au travail : Mesurer les progrès réalisés par rapport au plan d'action.</p> |

Bureau de la traduction

<http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/>

Objectif

Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie afin d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour servir les Canadiens et les Canadiennes et communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix. Le Bureau contribue à la réalisation des politiques gouvernementales et aide le gouvernement à respecter l'esprit et à atteindre les objectifs de sa politique sur les langues officielles.

Description

Le Bureau de la traduction (le Bureau) est un instrument de politique et un acteur clé qui aide ses clients gouvernementaux à respecter l'esprit et à atteindre les objectifs de la politique sur les langues officielles :

- en fournissant des services et des produits de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles ainsi que dans d'autres langues, au besoin;
- en offrant sur demande ces services à d'autres administrations au Canada et à des organismes internationaux;
- en normalisant la terminologie au sein du gouvernement fédéral;
- en équilibrant les frais de fonctionnement du Bureau grâce au recouvrement des coûts auprès des clients et au financement par crédits.

| Dépenses prévues | | | | |
|--|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| | <i>(en millions de dollars)</i> | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 49,6 | 49,0 | 48,9 | 48,9 |
| Moins : Recettes disponibles | -- | -- | -- | -- |
| Dépenses nettes | 49,6 | 49,0 | 48,9 | 48,9 |
| ▪ Fonds renouvelable du Bureau de la traduction | | | | |
| Dépenses brutes | 202,5 | 192,5 | 203,9 | 211,9 |
| Moins : Recettes disponibles | 198,5 | 189,2 | 203,9 | 211,9 |
| Ressources nettes (fournies) utilisées | 4,0 | 3,3 | -- | 0,0 |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 53,6 | 52,3 | 48,9 | 48,9 |
| Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué. | | | | |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 1 648 | 1 773 | 1 833 | 1 905 |

Tendance des dépenses : Les niveaux de dépenses demeureront stables au cours de la période de planification.

Contexte de la planification

Pour remplir notre mandat, nous tenons compte des impératifs stratégiques qui découlent de notre rôle d'organisme de services communs, d'instrument d'habilitation des politiques du gouvernement sur les langues officielles et sur le multiculturalisme, et d'agent de promotion des intérêts du public et du gouvernement sur les scènes nationale et internationale. Le contexte stratégique et opérationnel dans lequel nous opérons présente un défi majeur associé à la disponibilité de langagiers qualifiés, aux attentes plus élevées des clients ainsi qu'à une concurrence inéquitable.

Nous connaissons une croissance soutenue de la demande de services linguistiques. Cette tendance se maintiendra probablement, voire prendra de l'ampleur, à mesure que les communications deviendront plus interactives grâce à la prolifération des communications en direct et des produits multimédias. Cependant, il n'y a pas assez de diplômés universitaires dans le domaine langagier pour répondre à la demande croissante. De plus, puisque les jeunes ont de moins en moins d'intérêt pour les professions langagières et que la concurrence pour les ressources qualifiées augmente, nous devons adopter une approche plus globale pour maintenir les services d'un bassin constant de langagiers. Un autre problème encore plus sérieux est l'augmentation de l'attrition et le vieillissement de l'effectif. Le développement de l'industrie canadienne de la traduction est essentielle sans quoi le Canada risque de se trouver dans une position vulnérable.

Nos clients se dirigent rapidement vers l'adoption de l'électronique pour obtenir des services intégrés. En raison de l'ascension rapide des produits en direct, nous nous attendons de plus en plus à ce que les produits et les services d'information soient actuels et livrés rapidement, et ce, dans les deux langues officielles. Dans ce contexte, le besoin de normalisation dans l'appareil fédéral s'avère urgent. En outre, l'évolution démographique du Canada entraîne une demande accrue de services de traduction, d'interprétation et de terminologie en d'autres langues que le français et l'anglais. Cette augmentation peut également être attribuée à l'utilisation croissante d'Internet pour diffuser de l'information et offrir des services à la population canadienne. Une nouvelle discipline est l'infolangagerie, c'est-à-dire l'application de solutions techniques à des problèmes langagiers, y compris la localisation (création de produits adaptés aux particularités linguistiques, culturelles et techniques des groupes cibles) de sites Web et d'applications du gouvernement électronique.

Nous finançons actuellement nos activités au moyen de crédits parlementaires et de recouvrement des coûts. Comme plusieurs organisations qui fonctionnent selon le principe du recouvrement des coûts, la structure de tarification du Bureau doit mettre en évidence le recouvrement intégral des coûts des services offerts aux autres ministères clients. Cependant, les tarifs du Bureau semblent plus élevés, car les organisations clientes prennent les décisions concernant leurs besoins en services communs à l'interne en se fondant sur une analyse des coûts inexacte et en ne tenant pas compte des principaux coûts directs et indirects de la prestation de services à l'interne. Nous sommes donc désavantagés lorsque nous entrons en compétition avec les services internes de traduction dans les ministères clients. De plus, les budgets de traduction de la plupart des clients ont été établis en fonction des besoins de la dernière décennie, et non pas des exigences actuelles. La nature évolutive et cyclique de notre marché et du contexte opérationnel exige que nous soyons très souples en matière d'exploitation et de tarification.

Les principaux risques auxquels nous nous exposons comprennent notre capacité à adapter nos compétences et nos modèles de prestation de services en vue de répondre aux exigences des clients de façon souple et rapide. La concurrence inéquitable et les budgets invraisemblables représentent également de gros risques.

En plus de la formation et du perfectionnement de nos employés, nous devons continuer d'investir des sommes importantes dans la technologie afin de poursuivre la transition vers un mode électronique de prestation de services axé sur la clientèle.

Principaux engagements

Pour relever ces défis et pour affronter efficacement les risques, nous avons adopté une démarche axée sur la gestion saine des risques. Cette démarche nous aidera à atteindre les résultats suivants : des produits et des services rentables et de qualité; une terminologie

normalisée et accessible; un milieu de travail ouvert, moderne, stimulant et accueillant. Voici les aspects privilégiés :

- **Amélioration du modèle de prestation de services :** Nous harmoniserons la prestation électronique de services avec la stratégie du Ministère. Nous intégrerons, normaliserons et améliorerons l'accessibilité aux bases de données terminologiques du Bureau et des autres organismes fédéraux, à la fois pour les fonctionnaires et le public canadien. Nous étendrons la portée de notre service d'infolangagerie afin d'aider nos clients à administrer leurs sites Web de façon innovatrice.
- **Renforcement des relations stratégiques :** Nous soutiendrons les programmes de prestation électronique de services au gouvernement et du Ministère et nous contribuerons au développement de l'industrie langagière du Canada. Nous contribuerons également au développement de l'industrie de l'interprétation au Canada et en Amérique et nous participerons à la création d'un centre canadien de technologies langagières. Nous créerons également un conseil fédéral, provincial et territorial de terminologie.
- **Modernisation des ressources humaines :** Nous investirons dans la planification de la relève pour maintenir un nombre suffisant de langagiers qualifiés. Nous améliorerons le perfectionnement professionnel, ainsi que la formation technique des recrues et des employés actuels. Enfin, nous offrirons un milieu de travail qui attire et retient les employés.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|---|----------------------|--|
| Produits et services rentables et de qualité. | Améliorer notre modèle de prestation de services en favorisant la fidélisation des clients et en augmentant leur satisfaction par rapport aux services du Bureau. | Prévues au budget | <p>Satisfaction des clients : Plus de 80 %.</p> <p>Budget : Atteindre le déficit zéro.</p> <p>Accords de partenariat : Valeurs de 120 M\$.</p> <p>Établissement de cercles de qualité : Examiner les besoins en traduction, en terminologie et en interprétation et mesurer la satisfaction des clients.</p> <p>Procès-verbaux et témoignages des comités au Parlement : Respecter les nouvelles échéances.</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|---|----------------------|---|
| | <p>Étendre la portée de notre service d'infolangerie afin d'aider nos clients à administrer leurs sites Web multilingues de façon innovatrice.</p> <p>Soutenir les programmes de prestation électronique de services au gouvernement et du Ministère.</p> <p>Contribuer au développement de l'industrie langagière du Canada.</p> <p>Contribuer au développement de l'industrie de l'interprétation et de la profession d'interprète au Canada et en Amérique.</p> <p>Contribuer à encourager la compréhension et l'adoption de principes et de pratiques modernes de gestion et de contrôle dans le cadre de sa gestion et de ses activités.</p> | | <p>Module de télétravail de PRISME : Élaborer le module en 2003-2004.</p> <p>Spécialistes en localisation et multimédia : Augmentation de 30.</p> <p>Commandes électroniques des clients : 60 % du volume total.</p> <p>Système de commandes en direct au Parlement : Recours généralisé.</p> <p>Participer à la mise en oeuvre du Plan d'action sur les langues officielles relié à l'industrie langagière et à la création d'un centre canadien de technologies langagières.</p> <p>Recourir davantage à des cabinets de traduction plutôt qu'à des indépendants.</p> <p>Participer à la création d'un site canadien de l'interprétation.</p> <p>Former huit interprètes de plus par année.</p> <p>Participer à la création d'un réseau interaméricain de l'interprétation.</p> <p>Capacité : Mettre en oeuvre le plan d'action élaboré après l'évaluation de la capacité.</p> |
| Terminologie normalisée et accessible. | <p>Offrir un ensemble complet d'outils linguistiques destinés à augmenter la productivité des employés et la qualité du produit livré.</p> <p>Continuer à donner accès à TERMIUM Plus® et à d'autres</p> | Prévues au budget | <p>Développement : Élaborer des outils terminologiques axés sur le WEB comme TERMIUM® V, Publiciel II et LAWTIN II.</p> <p>Archivage central : Utilisation par au moins 65 % des traducteurs du Bureau.</p> <p>Accès : Compartiments de TERMIUM® offerts à</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|--|--|----------------------|---|
| | outils linguistiques et poursuivre l'enrichissement de TERMIUM®. | | 10 ministères, organismes fédéraux et autres collaborateurs. |
| | <p>Continuer à développer et à offrir des produits et des services qui reflètent la diversification de la mosaïque canadienne.</p> <p>Continuer d'établir des alliances stratégiques avec les universités et d'autres établissements qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs à titre d'instrument de politique.</p> <p>Poursuivre les travaux de normalisation sur la scène internationale.</p> | | <p>Nombre de consultations de TERMIUM Plus® : Augmentation de 20 %.</p> <p>Nombre de transactions en langues officielles : 80 000.</p> <p>Enrichissement : Composantes en espagnol et en portugais (20 000 transactions); composantes en inuktitut.</p> <p>Partenariats : Élargissement du Conseil fédéral de terminologie à d'autres ministères; création du conseil fédéral, provincial, et territorial de terminologie.</p> <p>Production d'un <i>Vocabulaire panlatin du commerce électronique</i>.</p> <p>Participation : Au groupe de travail nouvellement créé à l'ISO.</p> <p>Participation à la normalisation de la terminologie de l'OTAN : Négociation d'une nouvelle entente.</p> |
| Milieu de travail ouvert, moderne, stimulant et accueillant. | <p>Renouveler l'effectif du Bureau au moyen d'un recrutement intensif de langagiers tout en tenant compte de notre capacité financière.</p> <p>Offrir un milieu de travail qui contribue à attirer et à retenir les employés.</p> | Prévues au budget | <p>Recrutement : 100 nouveaux langagiers.</p> <p>Formation : Mettre sur pied un centre de formation des nouveaux traducteurs parlementaires.</p> <p>Étendre l'utilisation du plan d'aménagement des locaux du Bureau de la traduction.</p> <p>Mettre en oeuvre le plan d'action découlant du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux 2002.</p> |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|------------------|--|----------------------|---|
| | | | <p>Mettre en oeuvre un programme de mieux-être.</p> <p>Maintenir le forum des minorités visibles.</p> |
| | <p>Améliorer le perfectionnement professionnel, la formation technique et l'encadrement des recrues.</p> | | <p>Formation : Élaborer un programme d'encadrement pour débutants et donner de la formation continue en terminologie.</p> <p>Élaborer un programme d'assurance de la qualité et un projet pilote de certification ISO en terminologie.</p> <p>Enrichir continuellement les programmes de formation et d'encadrement axés sur les compétences à partir notamment des sondages auprès des participants et de la rétroaction des gestionnaires et des encadreurs.</p> |

Soutien opérationnel

Objectif

Offrir des services de soutien ministériel B notamment en ce qui touche la gestion de l'information et de la technologie, les conseils en matière de politiques, les communications, la sécurité, les finances, l'administration et les ressources humaines B et les autres services nécessaires pour soutenir les objectifs des programmes dans un souci d'efficacité et d'économie.

Description

- Offrir un soutien au cabinet du ministre ainsi qu'aux bureaux de la sous-ministre et du sous-ministre délégué.
- Offrir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) aux secteurs d'activité de TPSGC concernant les services communs et les opérations internes, notamment des services de sécurité de la technologie de l'information.
- Offrir, à l'échelle nationale, des services ministériels ayant trait aux finances, aux politiques et à la planification ministérielles, aux communications, à la vérification et à l'éthique, aux ressources humaines, à la gestion du matériel, à la sécurité, à la santé, aux préparatifs d'urgence, au règlement des différends contractuels, à la fonction de secrétariat ministériel et aux services juridiques.

| Dépenses prévues | | | | |
|--|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| GAMME DE SERVICES DE LA GI/TI - OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES | | | | |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 224,3 | 191,7 | 189,5 | 189,2 |
| Moins : Recettes disponibles | 66,8 | 64,7 | 64,8 | 64,5 |
| TOTAL GI/TI - OPERATIONS MINISTÉRIELLES | 157,6 | 127,0 | 124,7 | 124,7 |
| GAMME DE SERVICES DE LA GESTION MINISTÉRIELLE | | | | |
| ▪ Crédits de fonctionnement et législatifs | | | | |
| Dépenses brutes | 159,4 | 119,0 | 136,8 | 136,4 |
| Moins : Recettes disponibles | 53,2 | 34,7 | 34,7 | 34,6 |
| TOTAL GESTION MINISTÉRIELLE | 106,3 | 84,3 | 102,2 | 101,8 |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 263,8 | 211,3 | 226,9 | 226,5 |
| Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué. | | | | |
| ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 2 779 | 2 666 | 2 666 | 2 680 |

Tendance des dépenses : Il est prévu que les niveaux de dépenses demeureront relativement stables au cours de la période de planification.

Contexte de la planification

Notre ministère connaît actuellement une transformation importante à mesure qu'il évolue vers son modèle de prestation de services à guichet unique. La gestion de cette transformation constituera un grand défi à relever pour notre ministère, au cours de la période de planification. En effet, nous avons beaucoup à faire en vue de créer une structure organisationnelle qui permettra de fournir des services intégrés aux ministères fédéraux et à la population canadienne. Le contexte exige que nos services soient soutenus avec souplesse et réceptivité sur le plan opérationnel. De plus, nos services ministériels doivent appuyer des initiatives pangouvernementales, telles que la modernisation de la gestion des ressources humaines, la fonction de contrôleur moderne, le projet Gouvernement en direct (GeD), la Stratégie d'information financière, la révision des politiques en matière de vérification et d'éthique ainsi que la *Politique de communication du gouvernement du Canada*. Pour l'ensemble de nos projets et de nos initiatives, nous devons veiller à gérer nos fonds de façon judicieuse, à optimiser nos ressources, à faire preuve de transparence et à rendre des comptes.

Le contexte de la fonction publique change et, au cours des prochaines années, le rôle des organisations dans le domaine des ressources humaines changera lui aussi. Nous devons, tout en traitant les questions opérationnelles courantes, moderniser et renforcer nos pratiques de gestion des ressources humaines pour pouvoir mieux répondre aux besoins du Ministère et du gouvernement en matière de renouvellement. L'établissement de partenariats internes et externes sera essentiel à la mise en œuvre rapide et sans heurt de ces nouvelles pratiques administratives, ainsi qu'à la gestion des risques et des possibilités s'y rapportant. Au cours de la prochaine année, nous devons revoir et changer nos politiques en matière de gestion des ressources humaines, de même que l'infrastructure dans son ensemble, en vue de mettre en œuvre les projets de réformes législatives et réglementaires. Les gens seront au centre de tous ces changements. Tandis que nous allons de l'avant avec cette initiative, nous devons adopter des stratégies visant à appuyer les spécialistes en ressources humaines, ainsi que les employés et les gestionnaires dans tout le Ministère.

Nous dépendons des technologies de l'information pour assurer la prestation d'un vaste éventail de services à tous les ministères et organismes fédéraux. Par le biais de fonctions centrales, comme la fonction de receveur général, nous offrons des services qui ont une incidence dans la vie de pratiquement tous les Canadiens et Canadiennes. Notre infrastructure électronique fait partie intégrante de nos programmes de prestation de services centraux et communs. Nous devons veiller à préserver l'intégrité de notre infrastructure afin de répondre aux demandes de nos clients. En raison des progrès technologiques, nous devons constamment renouveler l'infrastructure de GI-TI afin de pouvoir continuer à communiquer avec le monde extérieur. À la longue, des solutions ponctuelles nous empêcheront d'adopter un mode de gestion stratégique et menaceront la durabilité à long terme. Un financement stable est donc nécessaire pour que nous puissions fournir sans interruption des services centraux et communs essentiels à la mission de plus de 100 ministères et organismes B ainsi qu'à la population canadienne.

Nous savons parfaitement que la confiance du public va bien au-delà des questions d'intégrité de l'information et de sécurité des installations. Rien n'est plus important que d'être reconnu pour son honnêteté, son impartialité, sa transparence et sa gestion consciencieuse des ressources publiques. Étant donné que l'éthique constitue une préoccupation majeure, nous devons fournir un soutien adéquat aux gestionnaires, en plus de faire davantage connaître nos valeurs éthiques au sein du Ministère.

En dernier lieu, nous devons demeurer vigilants pour ce qui est de la sécurité des locaux. Alors que le gouvernement se penche sur les questions touchant la santé et la sécurité, la demande pour des services de sécurité renforcés s'est accrue, ce qui a entraîné une augmentation de la demande pour nos services d'achat.

Principaux engagements

Pour faire suite aux enjeux décrits précédemment, nous avons déterminé cinq aspects prioritaires. Les voici :

- **Renforcer la capacité en matière de politiques et de planification ministérielles :** Nous mettrons en oeuvre des pratiques de gestion clés et veillerons à fournir, à la haute direction, des conseils de la plus haute qualité en matière de politiques et de planification. Nous sommes déterminés à renforcer notre capacité en matière de politiques afin de soutenir le programme d'élaboration des politiques pour l'ensemble du gouvernement, en vue d'intégrer nos processus de planification et d'établissement de rapports, de même que de chercher des stratégies novatrices visant à financer de nouvelles initiatives.
- **Maintenir des normes d'éthique élevée :** Nous nous assurerons que notre cadre d'éthique ministériel est aligné sur le code des valeurs et de l'éthique de la fonction publique. Nous sommes engagés à favoriser un climat éthique en sensibilisant les employés par le biais de messages constants et de formation accrue. Nous permettrons l'opérationnalisation du comportement éthique des employés en harmonisant les politiques, les procédures et les autres mécanismes de régie du Ministère avec notre énoncé des valeurs morales.
- **Renforcer la sécurité et les mesures de protection :** Nous améliorerons notre analyse de renseignement de sécurité afin de mieux évaluer les menaces et les risques. Nous améliorerons l'efficacité en assurant la sécurité des biens et des renseignements à l'aide d'un système de planification antisinistre pour notre programme de planification de continuité des opérations et d'un système en direct pour notre programme de sécurité industrielle.
- **Moderniser la gestion des ressources humaines :** La modernisation est une initiative pangouvernementale qui aura de vastes répercussions sur la gestion des ressources humaines. Nous contribuerons à des réformes de la rémunération, de la classification, de la dotation, des relations de travail et de l'apprentissage. Nous participerons activement à la mise au point et à l'application de solutions électroniques novatrices relativement à la prestation des services et à la gestion de l'information dans le domaine des ressources humaines. Nous créerons un environnement dans lequel l'acquisition continue du savoir et les carrières de nos employés sont valorisées et nous investirons temps et ressources pour aider les gens à apprendre, croître et partager leur expérience, leurs connaissances et leurs idées dans un esprit de collaboration et d'innovation qui fera du Ministère une organisation de choix. Nous allons aussi montrer notre leadership en terme d'équité en matière d'emploi et de langues officielles pour que notre milieu de travail soit un exemple illustrant comment la diversité peut servir à atteindre des résultats novateurs et excellents et où l'usage prévalent des deux langues

officielles améliorent la qualité des services offerts aux clients et à la population canadienne.

- **Préserver la capacité relative à la GI-TI :** Nous devons nous pencher sur les répercussions importantes de notre engagement actuel à l'égard de GeD, en ce qui touche l'ensemble du gouvernement. Par contre, nous ne savons pas encore précisément de quelle façon le projet GeD touchera à long terme la nature et la portée de nos activités. Pour satisfaire nos clients qui, prenant le virage du gouvernement électronique, feront davantage appel à nos services de GI-TI, nous devons :
 - gérer la croissance rapide des systèmes et de l'effectif de soutien tout en maintenant la qualité des services;
 - acquérir et maintenir les niveaux d'expertise avancés qu'exige ce nouveau cadre;
 - assurer un soutien toujours actuel aux réseaux et aux systèmes.
- **Accroître la coopération internationale et intergouvernementale :** Nous offrirons notre savoir-faire (fédéral-provincial-territorial) à l'étranger en faisant la promotion de nos services et en partageant notre vaste expertise dans le domaine de la fonction publique avec d'autres gouvernements et d'autres pays.

Le tableau suivant indique comment nous entendons mesurer nos progrès au cours de la période de planification.

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|--|----------------------|---|
| Conseils et soutien de qualité offerts en temps opportun au ministre, à la sous-ministre, au sous-ministre délégué et aux chefs des secteurs d'activité sur les questions qui pourraient avoir une incidence sur les programmes et les opérations du Ministère ainsi que sur le gouvernement fédéral. | <p>Fournir des services d'assurance et des conseils stratégiques opportuns, fiables et pertinents sur les questions touchant les politiques.</p> <p>Mettre en oeuvre un nouveau régime de gestion des ressources pour promouvoir une approche plus ministérielle auprès des gestionnaires financiers, notamment l'établissement de liens entre les données financières et les données non financières.</p> <p>Harmoniser les activités de planification pour soutenir pleinement la haute direction.</p> | Prévues au budget | <p>Soutien : Donner de bons renseignements, de façon opportune.</p> <p>Gestion financière efficace : Assurer la gestion tout en respectant les budgets; affecter les ressources en tenant compte des priorités ministérielles.</p> <p>Cadre de planification : Soutenir l'établissement des priorités et le processus décisionnel.</p> |
| Augmentation du niveau de sensibilisation à l'éthique, diffusion des meilleures pratiques et harmonisation des politiques, des | Mettre en place un système de gestion des conflits cadrant avec les valeurs éthiques de TPSGC et répondant, à la fois, aux besoins | | Sensibilisation : Augmenter le niveau de considération de l'éthique dans l'élaboration des politiques, la résolution de |

SECTION III - PLANS ET PRIORITÉS

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|---|----------------------|--|
| procédures et des autres mécanismes de régie pour maintenir l'Énoncé des valeurs morales de TPSGC. | du Ministère et de ses partenaires. | | problèmes et la prise de décisions; offrir davantage de formation sur l'éthique. |
| Renforcement de la protection des biens, des renseignements et des employés du Ministère. | Améliorer les programmes nationaux de sécurité, de santé et de mesures d'urgence. | 7,5 M\$ | Délai de traitement : pour le traitement de demandes de vérification de routine - 2 jours pour les cotes de fiabilité; 60 jours pour les cotes de sécurité de niveau secret. Sensibiliser davantage et offrir plus de formation. |
| Cadre modernisé de gestion des ressources humaines respectant les valeurs du secteur public et favorisant un milieu propice à l'apprentissage, le leadership et un effectif représentatif, tout en permettant de gérer efficacement le changement et les relations. | Élaborer et mettre en place des stratégies de recrutement et de maintien en poste qui correspondent aux besoins opérationnels et favorisent un milieu de travail motivant. Accroître la capacité de l'organisation de gérer le changement et de régler les différends, de manière à ce que ces activités contribuent à l'atteinte des priorités d'affaires. Préparer le Ministère à la mise en oeuvre de nouvelles politiques de gestion des ressources humaines. | Prévues au budget | Recrutement, apprentissage et maintien en poste : Les nouveaux coefficients d'embauche et l'utilisation des programmes d'apprentissage permettent d'avoir en poste les personnes nécessaires pour atteindre les objectifs d'affaires. Équité en matière d'emploi, langues officielles et stratégie d'apprentissage : Degré de réalisation des objectifs énoncés dans les plans. Gestion du changement : Intégrer la culture du changement dans les plans, activités et rapports qui appuient la transformation ministérielle; évaluer les commentaires des intervenants du Ministère sur la capacité de l'organisation à gérer les conflits et résoudre les problèmes. Politiques de gestion des ressources : Établir des échéances et des plans appropriés et établir des mécanismes qui appuient les changements proposés pour préparer le Ministère pour la mise en oeuvre; évaluer les commentaires |

| Résultats prévus | Activités connexes | Ressources 2003-2004 | Mesures de rendement |
|---|---|----------------------|--|
| | | | du Comité de direction et des organismes centraux sur l'état de préparation du Ministère pour la mise en place des nouvelles politiques. |
| Gestion efficace de l'information et prestation de services technologiques économiques qui répondent aux besoins opérationnels des secteurs d'activité. | <p>Offrir des services informatiques à TPSGC à partir d'ordinateurs centraux.</p> <p>Gérer 250 applications logicielles importantes, qui soutiennent les systèmes gouvernementaux, les systèmes essentiels à la mission et les systèmes prioritaires pour les secteurs d'activité.</p> <p>Assurer la sécurité informatique dans le cadre des opérations de TPSGC.</p> <p>Assurer la maintenance du système de Gestion des documents et de l'information de l'entreprise (GDIE).</p> <p>Diriger le bureau du projet GeD.</p> | 133 M\$ | <p>Disponibilité des ordinateurs centraux : Maintenir un taux de disponibilité de 99,7 %, en tenant compte des périodes d'essai des logiciels.</p> <p>Niveau de service : Respecter les niveaux de services négociés avec les secteurs d'activité de TPSGC.</p> <p>Intrusions : Prévenir toute intrusion dans les systèmes importants.</p> <p>Service : Respecter les niveaux négociés.</p> <p>GDIE : Mettre en place le système en vue d'atteindre 4 330 utilisateurs d'ici la fin de 2003-2004.</p> <p>Établir des rapports sur les progrès accomplis dans le cadre du plan relatif au projet GeD, la gestion des risques des grands projets et les initiatives financées par le Conseil du Trésor.</p> |
| Programme de coopération internationale et intergouvernementale amélioré. | Offrir et promouvoir les services, les produits et l'expertise de TPSGC à l'étranger. | 740 K\$ | Promotion des services : Fournir et promouvoir les services de TPSGC dans plus de pays. |

Section IV - Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement

Stratégie de développement durable

<http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/sds-2000-toc-f.html>

La Stratégie de développement durable (SDD) 2000 de TPSGC a été déposée au Parlement en février 2001.

La SDD énonce les engagements du Ministère liés à trois objectifs :

- Écologiser les opérations de TPSGC, qui est le ministère gardien et le fournisseur d'installations et de locaux à bureaux à usage courant aux ministères du gouvernement fédéral;
- Écologiser les services que TPSGC fournit aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral en tant qu'organisme de services communs;
- Écologiser les opérations internes de TPSGC.

Le calendrier de mise en œuvre des cibles relatives à ces objectifs s'étend de l'exercice 2001-2002 à l'exercice 2003-2004. En règle générale, les cibles énoncées dans la SDD demeurent des priorités ministérielles, comme on les avait formulées à l'origine. Cependant, un contrôle a permis de déterminer qu'il fallait modifier les 7 cibles ci-dessous :

| Cible d'origine | Nouvelle cible | Raison de la modification |
|---|--|---|
| D'ici le 31 mars 2002, terminer la mise en œuvre du Plan national de gestion de l'amiante (PGA) dans toutes les installations de TPSGC appartenant à l'État qui contiennent de l'amiante. | D'ici le 31 mars 2004, élaborer et mettre en œuvre des PGA pour toutes les installations de TPSGC appartenant à l'État. | On effectue le développement et la mise en œuvre d'un système national de suivi du Plan de gestion de l'amiante qui permettra d'atteindre la nouvelle cible. |
| D'ici le 31 mars 2003, mettre en œuvre des plans de gestion intégrée des parasites dans les installations visées de TPSGC appartenant à l'État. | D'ici le 31 mars 2004, élaborer un plan ou programme national de gestion intégrée des parasites dans les installations visées de TPSGC appartenant à l'État. | On a modifié la démarche de mise en œuvre du programme de gestion intégrée des parasites dans tout le Ministère. Un plan national de GIP sera mis au point pour les installations appartenant à l'État afin d'assurer une uniformité à l'échelle nationale et de satisfaire aux exigences des régions. |

| Cible d'origine | Nouvelle cible | Raison de la modification |
|--|---|--|
| D'ici le 31 mars 2002, terminer l'évaluation des sites de TPSGC pour déterminer s'ils sont contaminés, en déterminant également, le cas échéant, l'étendue de la contamination. | D'ici le 31 mars 2004, terminer l'évaluation des sites de TPSGC pour déterminer s'ils sont contaminés, en déterminant également, le cas échéant, l'étendue de la contamination. | On doit repousser la date d'achèvement en raison des demandes concurrentes en ressources. |
| D'ici le 31 mars 2003, terminer la préparation des plans d'assainissement ou de gestion des risques pour les sites contaminés de TPSGC. | D'ici le 31 mars 2004, terminer la préparation des plans d'assainissement ou de gestion des risques pour les sites contaminés de TPSGC. | On doit repousser la date d'achèvement en raison des demandes concurrentes en ressources. |
| D'ici le 31 mars 2002, remplacer tous les systèmes aux halons appartenant à TPSGC. | D'ici le 31 mars 2004, remplacer les systèmes aux halons dans les installations appartenant à TPSGC quand d'autres solutions techniquement réalisables existent. | Le nombre de systèmes aux halons a augmenté dans les installations appartenant à TPSGC en raison de l'ajout d'autres installations à notre inventaire. Ces systèmes seront enlevés d'ici la nouvelle date cible. |
| D'ici le 31 mars 2004, mettre en œuvre des programmes rentables de recyclage de matériaux multiples dans les installations louées où l'infrastructure existe et où TPSGC est le locataire majoritaire. | D'ici le 31 mars 2007, mettre en œuvre des programmes rentables de recyclage de matériaux multiples dans les installations louées où l'infrastructure existe et où TPSGC est le locataire majoritaire. | Les normes relatives au recyclage des matériaux multiples dans les installations louées a été terminée récemment et on a besoin de plus de temps pour effectuer la mise en œuvre. |
| Améliorer l'application des pratiques de gestion des déchets liées à la construction, à la rénovation et à la démolition (CRD) d'au moins 25 % par année pour que leur mise en œuvre soit terminée d'ici mars 2004 (conforme à la cible du Développement durable dans les opérations gouvernementales (DDOG)). | Améliorer l'application des pratiques de gestion des déchets liées à la construction, à la rénovation et à la démolition (CRD) d'au moins 25 % par année pour que leur mise en œuvre soit terminée d'ici mars 2006 (conforme à la cible du DDOG). | Cette prolongation est nécessaire pour élaborer un système de rapports qui rendra fidèlement compte du rendement du Ministère par rapport aux déchets liés à la CRD. |

La mise en œuvre et le contrôle concernant l'ensemble des engagements énoncés dans la SDD 2000 de TPSGC se poursuivront pendant le prochain exercice et après celui-ci. Étant donné que l'accent qui est mis de plus en plus sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto, nous nous engageons à rencontrer nos obligations de réduction des émissions de gaz contribuant à l'effet de serre et à écologiser davantage nos services à la clientèle et nos opérations.

Une troisième Stratégie de développement durable (SDD 2003) sera déposée au Parlement en décembre 2003.

Gouvernement en direct

Gouvernement en direct (GeD) est l'expression de la vision du gouvernement du Canada pour connecter les Canadiens et les Canadiennes avec le gouvernement, leurs concitoyens et le reste du monde. GeD signifie que TPSGC devra servir la population directement en plus d'aider les autres ministères et organismes fédéraux à faire de cette vision une réalité.

Nous tirons profit de notre savoir-faire et de notre expérience en technologie pour créer les solutions dont nos clients ont besoin pour la prestation de services en ligne et de services de commerce électronique dans le cadre de GeD. Nous sommes engagés à :

- Améliorer la prestation de nos services au public et aux ministères et organismes du gouvernement;
- Offrir un accès électronique protégé aux données des ministères clients gérées par TPSGC;
- Augmenter l'efficacité de la fonction publique fédérale;
- Faire évoluer l'infrastructure stratégique de GI-TI du gouvernement.

TPSGC fournit également du soutien technique pour le portail du gouvernement du Canada de Communication Canada. Ce site est le point central de la présence du gouvernement fédéral sur le Web.

TPSGC a cerné six services clés soutenus par 21 initiatives afin de faire progresser le programme de GeD. Un financement partiel a été alloué à TPSGC pour l'initiative de l'Infrastructure protégée commune et les cinq projets ci-dessous. La prestation future de ces initiatives dépend de leur financement.

Infrastructure protégée commune (IPC) : L'IPC conçoit et offre les éléments communs d'appui en TI pour GeD. TPSGC et le Secrétariat du Conseil du Trésor travaillent de concert dans le but d'élaborer l'architecture nécessaire au soutien de l'IPC.

Le projet Voie de communication protégée permet la prestation de services électroniques protégés au public, aux entreprises et aux autres utilisateurs. Le projet respecte le calendrier et est positionné de manière à favoriser la stratégie de mise en oeuvre des essais initiaux de production, pendant lesquels la migration des clients de GENet commencera. GENet est le service de réseau commun actuel qui interconnecte les réseaux d'une centaine de ministères et d'organismes. La fin de la migration est prévue à l'automne 2003. Des améliorations continues apportées à cette infrastructure commune permettront à un plus grand nombre de ministères d'offrir des applications en direct et ainsi d'améliorer la prestation de services intégrés à la population canadienne.

Dans le cadre de cette initiative, nous gérons également l'autorité de certification (AC), qui confirme l'identité des utilisateurs et émet des certificats de l'infrastructure à clés publiques (ICP) (passes électroniques). Ces passes permettent aux clients de se connecter

au gouvernement du Canada en direct. Nous sommes actuellement la plus importante AC dans le monde, ce qui démontre le leadership du gouvernement du Canada dans ce domaine. De plus, le Service d'applications protégées et de gestion des clés mis au point par notre ministère fournit aux employés du gouvernement du Canada des services de certificat d'ICP communs ainsi que l'infrastructure de sécurité nécessaire pour protéger et assurer l'intégrité des transactions. Nous concevons aussi des annuaires électroniques afin d'intégrer l'information sur le personnel et les services du gouvernement, et des certificats d'ICP pour permettre les transactions en direct.

Ensemble, le Secrétariat du Conseil du Trésor et notre ministère traitent de la question de la viabilité de l'Infrastructure protégée commune en focalisant sur les modèles opérationnels et les ententes contractuelles.

Marché en direct du Canada (MDC) : Le MDC, un projet du programme Chaîne d'approvisionnement électronique, résultera en un marché électronique qui facilitera l'échange d'information sur les biens et les services offerts par les fournisseurs aux acheteurs du gouvernement. Ce nouveau service d'approvisionnement intégré permettra aux ministères et aux organismes participants de faire leurs achats, de les payer et d'établir des rapports. Ce marché regroupera bon nombre des processus opérationnels de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement (p. ex., la gestion de l'approvisionnement, les achats et les politiques de paiements) dans un environnement électronique protégé et efficace. Le MDC entraînera d'importantes économies pour le gouvernement. Ces économies seront réalisées grâce à des réductions du prix en fonction du volume, et au regroupement d'instruments d'approvisionnement comme les offres à commandes, ce qui augmente les rabais reliés aux cartes de crédit en plus d'améliorer et de simplifier les processus. En résumé, le MDC est une initiative qui vise la transformation des activités dans le but d'automatiser et de transformer les processus d'achat actuels en passant d'un format papier à un format électronique, tout en maintenant les plus hauts niveaux de transparence et de responsabilisation.

Gestion du contenu Web pour les passerelles et les groupes de services : L'objectif de ce projet est la création d'un système de gestion et de soutien destiné à la création, la publication et l'élimination de l'information des passerelles et des groupes de services du site du Canada.

Bureau d'achat pour le projet GeD : Le Bureau d'achat pour le projet GeD fournit de l'information sur les options relatives à l'approvisionnement offertes pour répondre aux besoins de ses clients en matière de GeD. Une méthode d'approvisionnement a été mise sur pied et offre l'accès à une vaste gamme de services et de solutions de GeD.

Renseignements sur la paye offerts sur le Web : Ce projet prévoit la conception d'applications nécessaires à l'affichage du relevé de l'état des gains du Système régional de paye sur le Web. Ce service sera protégé grâce à l'infrastructure à clés publiques et comprendra des liens vers des établissements financiers qui offrent des services bancaires

par Internet. Ce système réduira la quantité de relevés à imprimer toutes les deux semaines et permettra aux employés de demander des réductions volontaires à la source et de les modifier ou de les arrêter. De plus, une fonction permettra aux employés d'obtenir des calculs et des options qui faciliteront la prise de décisions relatives à la paye.

Paiements électroniques : Ce projet activera les fonctions du bouton d'achat du receveur général déjà en place, ce qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes, entre autres, d'acheter des publications du gouvernement et d'utiliser la Voie de communication protégée. D'autres options de paiements électroniques peuvent être ajoutées dans le but d'offrir une alternative aux cartes de crédit et de réduire les coûts pour le gouvernement. Parmi ces options, notons le crédit privatif existant, les mécanismes de débit, ainsi que d'autres services en développement ou à l'étude, comme les débits en ligne. Ce projet consiste en un examen détaillé des services bancaires en ligne et met l'accent sur des essais avec le public afin de déterminer la demande. Un autre élément du projet est l'analyse de la faisabilité d'un service de paiements en ligne pour des gros montants qui réduirait les coûts et améliorerait la circulation de l'information. Plusieurs activités sont prévues, notamment l'établissement des exigences en collaboration avec des ministères, d'autres niveaux d'administration, des établissements financiers, et le secteur privé.

| Initiative conjointe | Objectif | Partenaires | Fonds alloués par partenaires | Résultats prévus |
|--|--|--|--|--|
| Infrastructure protégée commune Année de mise en oeuvre : 2002. Publication des résultats : Annuelle jusqu'en 2005. | Réaliser la VCP pour la prestation de services électroniques au public, aux entreprises et aux autres utilisateurs des services du gouvernement. | Secrétariat du Conseil du Trésor et autres ministères du gouvernement fédéral. | 2003-2004 : À déterminer 2004-2005 : À déterminer 2005-2006 : À déterminer | Migration complète des clients du GENet au Réseau de la VCP et approbations accordées pour la maintenance et les activités à long terme. Amélioration continue de l'infrastructure de prestation de services afin d'accroître la capacité du gouvernement du Canada à renouveler les programmes et les services en fonction des besoins changeants de la population canadienne. |
| Marché en direct du Canada Année de mise en oeuvre : 2004. | Faciliter l'échange de marchandises, de services et d'autres biens entre les fournisseurs et les | Autres ministères du gouvernement. | 2003-2004 : 3,5 M\$ | Arrangements en ligne efficaces, simplifiés et protégés liés aux approvisionnements. |

| Initiative conjointe | Objectif | Partenaires | Fonds alloués par partenaires | Résultats prévus |
|---|--|--|---|---|
| Publication des résultats : À déterminer. | acheteurs du gouvernement. | | | |
| Gestion du contenu Web des passerelles et des groupes de services Année de mise en oeuvre : 2005. Publication des résultats : À déterminer. | Concevoir un système pour la gestion et le soutien de la création, de la publication et de l'élimination du contenu Web pour les passerelles et les groupes de services existants. | Secrétariat du Conseil du Trésor et autres ministères du gouvernement fédéral à déterminer. | 2003-2004 : 3,95 M\$ 2004-2005 2,5 M\$ | Soutien efficace pour le contenu Web des passerelles et des groupes de services du Site du Canada. |
| Bureau d'achat pour le projet GeD Année de mise en oeuvre : s/o. Publication des résultats : À déterminer. | Fournir de l'information sur les options relatives à l'approvisionnement offertes pour répondre aux besoins des clients en matière de GeD. | Secrétariat du Conseil du Trésor et autres ministères du gouvernement fédéral. | 2003-2004 : 0,75 M\$ 2004-2005 : 0,5 M\$ | Établissement de la portée, des plans et de la définition des exigences opérationnelles et techniques relatives à la prestation de la mise en place du MDC. |
| Renseignements sur la paye offerts sur le Web Année de mise en oeuvre : 2004. Publication des résultats : À déterminer. | Afficher le relevé de l'état des gains du Système régional de paye sur le Web. | Autres ministères du gouvernement. | 2003-2004 : 0,65 M\$ | Accès en ligne aux renseignements sur la paye par les employés. |
| Paiements électroniques Année de mise en oeuvre : À déterminer. Publication des résultats : À déterminer. | Permettre diverses méthodes de paiements en ligne grâce à la VCP. | (Possibles) Institutions financières, autres ministères du gouvernement et autres administrations. | | Paiements en ligne efficaces et protégés à un moindre coût. |

Fonction de contrôleur moderne

Au cours de la dernière année, nous avons terminé l'auto-évaluation de nos pratiques de gestion au moyen de l'outil du Secrétariat du Conseil du Trésor pour la vérification de la capacité de la fonction de contrôleur moderne. Nous avons élaboré un plan d'action qui donne suite aux résultats de l'évaluation et qui nous aidera à relever les défis énumérés à la section 2.2. L'élaboration de ce plan d'action a mené à une plus grande intégration des mesures actuelles plutôt qu'à l'élaboration d'un grand nombre de nouvelles initiatives.

Les deux mesures de suivi les plus importantes consistent à restructurer notre ministère en vue de transformer nos activités pour mieux servir nos clients et à effectuer une évaluation des pressions auxquelles fait face le Ministère en terme de prestation de services, de financement, de systèmes et de ressources humaines. La mise en oeuvre des recommandations découlant de l'évaluation portera notamment sur les points suivants : améliorer le recrutement, le maintien du personnel et la relève; créer des rapports stratégiques en vue de réaliser des gains d'efficacité et d'améliorer les services; élaborer une série d'instruments de politique visant à orienter la prestation de services; rationaliser notre structure financière complexe et assurer l'efficacité de la planification et du financement à long terme en ce qui a trait à l'infrastructure informatique et à la gestion des biens. L'initiative d'évaluation ministérielle facilitera l'établissement d'un programme commun avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et sera l'instrument qui mènera à des consultations permanentes en ce qui a trait aux enjeux stratégiques avec lesquels notre ministère doit composer.

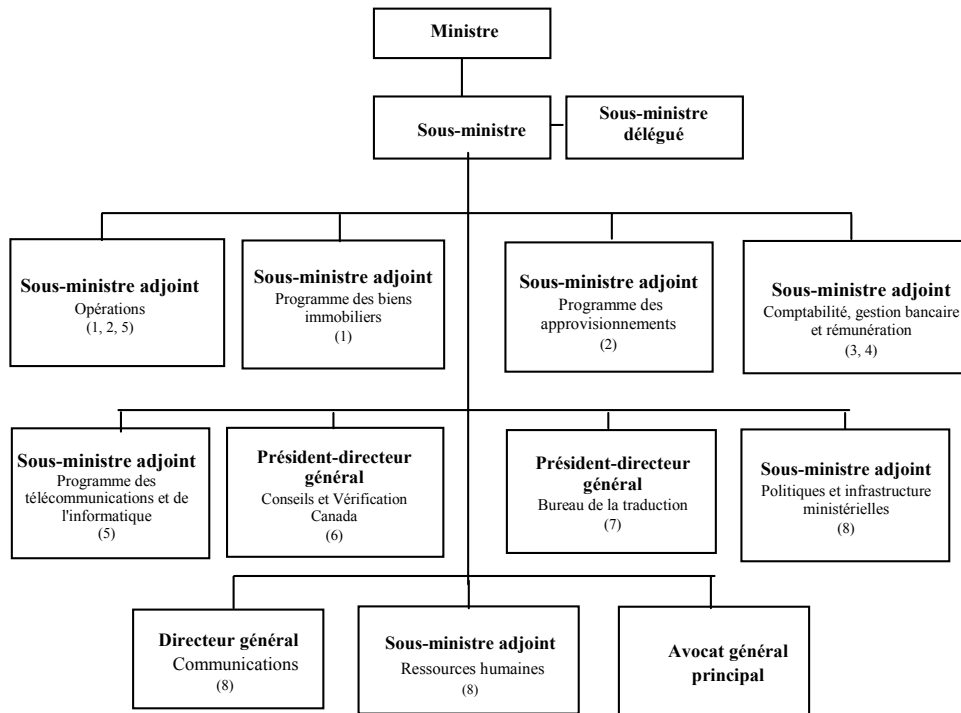
Nous avons commencé la réalisation du plan d'action de la fonction de contrôleur en répondant, par exemple, aux questions soulevées lors de l'examen du Programme de commandites par la mise au point d'un programme d'assurance de la qualité. Ce programme permettra d'évaluer le rendement des gestionnaires lorsqu'ils exercent leur pouvoir de dépenser et leur pouvoir de passation de marchés, de garantir le respect des normes en matière de formation sur les finances, d'assurer la mise à jour des formulaires de délégation des pouvoirs et de faire le suivi des questions relatives à la gestion financière qui figurent dans les rapports de vérification.

Au cours de la période de planification, nous comptons :

- mettre l'accent sur le renforcement de la capacité de gestion et de la responsabilisation,
- examiner notre cadre de gouvernance et notre cadre de planification, de rapport et de responsabilisation en fonction de la réorganisation du Ministère,
- élaborer un profil du risque ministériel et mettre en place divers moyens d'apprentissage sur la gestion du risque,
- commencer la mise en oeuvre d'un cadre de gestion des coûts pour améliorer notre capacité de prise de décisions,
- continuer la réalisation de notre programme de valeurs et de l'éthique par son intégration dans les processus opérationnels clés.

Section V - Organisation

Organisation et secteurs d'activité



Les nombres dans l'organigramme correspondent aux secteurs d'activité énumérés ci-dessous.

| Secteurs d'activité | millions de \$ ⁽¹⁾ | ETP |
|---|-------------------------------|---------------|
| 1. Services immobiliers | 1 804,7 | 4 850 |
| 2. Service des approvisionnements | 127,5 | 1 780 |
| 3. Receveur général | 104,6 | 490 |
| 4. Rémunération de la fonction publique | 31,5 | 793 |
| 5. Services communs de télécommunications et d'informatique | 79,4 | 266 |
| 6. Conseils et Vérification Canada | (1,1) | 400 |
| 7. Bureau de la traduction | 52,3 | 1 773 |
| 8. Soutien opérationnel ⁽²⁾ | 211,3 | 2 666 |
| TOTAUX | 2 410,2 | 13 018 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les montants représentent les dépenses nettes prévues pour 2003-2004 incluant les résultats nets des fonds renouvelables. Voir section III pour de plus amples informations concernant les volumes d'affaires.

(2) Le secteur d'activité du Soutien opérationnel comprend également le DG de l'élaboration de l'éthique, le DG des communications et le bureau de l'avocat général principal qui relèvent du sous-ministre.

(3) La réorganisation sera officialisée dans le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation de juin 2003.

| Dépenses ministérielles prévues | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | |
| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
| PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX <small>(Note 1)</small> | | | | |
| Dépenses brutes du programme : | | | | |
| Budget principal des dépenses | 3 859,0 | 4 128,6 | 4 049,0 | 4 013,2 |
| Rajustement des dépenses prévues | 611,3 | 153,4 | 153,9 | 176,9 |
| | 4 470,2 | 4 282,1 | 4 202,8 | 4 190,2 |
| Recettes disponibles : | | | | |
| Budget principal des dépenses | 1 744,1 | 1 859,7 | 1 880,2 | 1 892,5 |
| Rajustement des dépenses prévues | 226,3 | 12,2 | 11,3 | -- |
| | 1 970,4 | 1 871,9 | 1 891,5 | 1 892,5 |
| DÉPENSES PRÉVUES NETTES DU PROGRAMME | 2 499,9 | 2 410,2 | 2 311,4 | 2 297,7 |
| Moins : Recettes non disponibles | 31,6 | 28,2 | 28,2 | 28,2 |
| Plus : Coûts des services reçus sans frais | 36,5 | 35,5 | 35,8 | 36,1 |
| COÛT NET MINISTÉRIEL | 2 504,8 | 2 417,5 | 2 318,9 | 2 305,6 |
| EQUIVALENTS TEMPS PLEIN | 13 035 | 13 018 | 13 037 | 13 123 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : Les recettes et les dépenses intra-ministérielles de 208,9 millions de dollars pour 2002-2003, de 205,4 pour 2003-2004, de 205,9 pour 2004-2005 et de 206,6 pour 2005-2006 sont incluses pour un effet net nul.

Tendance des dépenses : Au cours des trois prochains exercices budgétaires, le Ministère prévoit que les dépenses demeureront relativement stables. TPSGC continuera à contrôler ses dépenses en conformité avec ses revenus prévus et à assurer l'utilisation efficace de ses ressources.

Section VI - Renseignements financiers

Tableau financier 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

| <u>PROGRAMME</u> Secteur d'activité | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|---|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <u>SERVICES</u> <u>GOUVERNEMENTAUX</u> | | | | |
| Services immobiliers | 462,2 | 368,7 | 324,4 | 286,1 |

Tableau financier 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité

Ce tableau représente les dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisation dont le coût total est estimé à plus d'un million de dollars. Les projets sont indiqués avec les données sur la catégorie d'estimation de coûts - fondée (F) ou indicative (I); le niveau d'approbation - approbation préliminaire du projet (APP) ou approbation définitive du projet (ADP); et le pouvoir d'approbation - Conseil du Trésor (CT) ou ministre délégué (MD).

(en millions de dollars)

| PROGRAMME Secteur d'activité | Coût actuel total estimé | Dépenses Prévues au 31 mars 2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 | Dépenses prévues des années à venir |
|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| SERVICES GOUVERNEMENTAUX | | | | | | |
| Locaux et biens fédéraux | | | | | | |
| TERRE-NEUVE | | | | | | |
| Argentia - Décontamination environnementale (F-ADP-CT) | 70,8 | 63,7 | 7,0 | 0,1 | -- | -- |
| NOUVEAU-BRUNSWICK | | | | | | |
| St. George - IGC - Construction (F-ADP-MD) | 2,9 | 0,5 | 2,4 | -- | -- | -- |
| Bathurst - Nicholas Denys - Rénovation (F-ADP-MD) | 6,8 | 4,5 | 2,4 | -- | -- | -- |
| NOUVELLE-ÉCOSSE | | | | | | |
| Ingonish - Nouvel IGC (I-APP-MD) | 2,3 | 0,2 | 2,1 | -- | -- | -- |
| ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD | | | | | | |
| Charlottetown - IGC - Construction proposée (I-APP-CT) | 36,1 | 4,7 | 3,0 | 14,1 | 14,1 | 0,2 |
| QUÉBEC | | | | | | |
| Montréal - 305 René-Lévesque - Rénovation (F-ADP-CT) | 22,3 | 18,9 | 3,4 | -- | -- | -- |
| Montréal - 740 Bélair - Construction (I-APP-CT) | 40,4 | 7,7 | 20,0 | 12,7 | -- | -- |
| Montréal - 200 René-Lévesque - Rénovation (I-APP-MD) | 5,7 | 0,9 | 2,0 | 2,8 | -- | -- |
| Gaspé - Agrandissement (I-APP-MD) | 2,8 | 0,3 | 2,0 | 0,5 | -- | -- |
| Westmount - Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada - Remplacement majeur (F-ADP-MD) | 2,0 | 0,2 | 1,8 | -- | -- | -- |
| St- Laurent - 3155 Côte-de-Liesse - Rénovation (F-ADP-CT) | 21,3 | 20,1 | 1,2 | -- | -- | -- |
| Angliers - Barrage Quinze - Rénovation et réparations (F-ADP-MD) | 2,1 | 0,1 | 2,0 | -- | -- | -- |
| ONTARIO | | | | | | |
| Sudbury - Centre de données fiscales - Rénovation de l'IGC (I-APP-MD) | 9,0 | 0,3 | 2,8 | 4,7 | 1,2 | -- |
| Toronto - IGC Joseph Sheppard - Modernisation des ascenseurs (I-APP-MD) | 5,8 | 0,4 | 2,6 | 2,8 | -- | -- |
| Toronto - IGC Joseph Sheppard - Remplacement des systèmes d'approvisionnement en ventilation (F-ADP-MD) | 1,4 | 0,2 | 1,2 | -- | -- | -- |
| CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) | | | | | | |
| Gatineau - Portage I & II - Amélioration des ascenseurs (I-APP-MD) | 5,5 | 0,5 | 2,0 | 2,0 | 1,0 | -- |
| Gatineau - Garage Laurier-Taché - Rénovation (I-APP-ADP-CT) | 43,9 | 21,9 | 10,5 | 11,5 | -- | -- |
| Gatineau - Portage I & II - Rénover les foyers (I-APP-MD) | 1,3 | 0,2 | 1,1 | -- | -- | -- |

Tableau financier 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

| PROGRAMME Secteur d'activité | Coût actuel total estimé | Dépenses Prévues au 31 mars 2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 | Dépenses prévues des années à venir |
|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| RÉGION | | | | | | |
| CAPITALE NATIONALE (ONTARIO) | | | | | | |
| Ottawa - Complexe Skyline - Acquisition et plan d'occupation (F-ADP-CT) | 176,3 | 96,9 | 6,9 | 29,3 | 29,1 | 14,1 |
| Ottawa - Édifice Forintek - Rénovation et aménagement (F-ADP-MD) | 21,0 | 1,0 | 12,5 | 7,5 | -- | -- |
| Ottawa - Centrale de chauffage et de refroidissement Tunney's Pasture - Remplacement (I-APP-MD) | 2,7 | 0,2 | 2,4 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Nouvel édifice de la Cour Fédérale - Nouvelle construction (I-APP-CT) | 140,0 | 6,5 | 23,8 | 35,6 | 38,3 | 35,8 |
| Ottawa - Musée du portrait du Canada - Rénovation (I-APP-CT) | 27,4 | 0,9 | 5,4 | 14,1 | 7,0 | -- |
| Ottawa - Entreposage du nitrate - Entreposage de films en nitrate de cellulose - Archives nationales du Canada - Nouvelle construction (I-APP-CT) | 10,0 | 1,0 | 3,8 | 5,3 | -- | -- |
| Ottawa - 111 Promenade Sussex - Acquisition et aménagement (F-ADP-MD) | 80,9 | 72,6 | 3,4 | 4,9 | -- | -- |
| Ottawa - Lester B. Pearson - Modernisation des ascenseurs (F-ADP-MD) | 4,5 | 2,4 | 2,2 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Quartier général de la Gendarmerie Royale du Canada - Éclairage extérieur (F-ADP-MD) | 1,2 | 0,1 | 1,2 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Archives publiques - Remplacement du toit (F-ADP-MD) | 1,3 | 0,1 | 1,2 | -- | -- | -- |
| Ottawa - 111 Promenade Sussex - Rénovation (I-APP-MD) | 16,0 | 2,6 | 12,9 | 0,5 | -- | -- |
| Ottawa - Sir John Carling - Rénovation/addition (I-APP-CT) ⁽¹⁾ | 57,0 | 1,4 | 0,1 | -- | -- | 55,6 |
| Ottawa - Édifice commémoratif - Ouest - Rénovation (I-APP-CT) ⁽¹⁾ | 50,8 | 3,1 | 2,0 | 18,0 | 22,0 | 5,7 |
| Ottawa - Lester B. Pearson - Initiative des bâtiments fédéraux (FI-ADP-MD) | 5,9 | 4,8 | 0,5 | 0,6 | -- | -- |
| CITÉ PARLEMENTAIRE ⁽²⁾ | | | | | | |
| Ottawa - Bibliothèque du Parlement (BDP) - Rénovation (F-ADP-CT) | 109,3 | 53,6 | 26,8 | 25,2 | 3,7 | -- |
| Ottawa - Édifice de la rue Bank - Nouvel édifice (I-APP-CT) | 275,8 | 5,4 | 8,2 | 7,5 | 50,0 | 204,7 |
| Ottawa - Chambre des communes - Système de son de la Chambre (I-ADP-MD) | 2,5 | 0,1 | 2,4 | -- | -- | -- |
| Ottawa - La Promenade - Amélioration des systèmes électriques (F-ADP-MD) | 1,5 | 0,1 | 1,4 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Bloc Est - Bureaux des sénateurs 3ième étage (I-APP-MD) | 6,2 | 1,2 | 5,0 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Edifice Victoria - Amélioration des salles de réunions et de la sécurité (I-APP-MD) | 9,8 | 1,5 | 8,3 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Consolidation des services opérationnels du Sénat (F-ADP-MD) | 5,1 | 2,0 | 3,1 | -- | -- | -- |
| Ottawa - Services sous-terrain pour l'édifice du Centre - Système de gestion des biens numériques (F-ADP-MD) | 8,9 | 0,7 | 6,1 | 2,1 | -- | -- |
| Ottawa - Édifice Wellington - Rénovation (I-APP-CT) | 125,8 | 0,1 | 0,2 | 6,0 | 9,0 | 110,5 |

Tableau financier 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

| PROGRAMME Secteur d'activité | Coût actuel total estimé | Dépenses Prévues au 31 mars 2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 | Dépenses prévues des années à venir |
|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| RÉGION | | | | | | |
| L'OUEST | | | | | | |
| Yellowknife - IGC - Nouvel IGC (I-APP-CT) | 18,0 | 3,7 | 1,0 | 10,2 | 3,1 | -- |
| Regina - Nouvel IGC - Nouvelle construction (I-APP-CT) | 28,6 | 2,8 | 6,5 | 18,8 | 0,6 | -- |
| Winnipeg - Canadian Grain Co - Amélioration de l'édifice (F-ADP-MD) | 3,9 | 2,8 | 1,1 | -- | -- | -- |
| Edmonton - Canada Place - Portion de l'aménagement des aires libres (I-APP-MD) | 1,5 | 0,1 | 1,4 | -- | -- | -- |
| Winnipeg - IGC 269 rue Main - Rénovation (F-ADP-MD) | 5,6 | 4,3 | 1,3 | -- | -- | -- |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE | | | | | | |
| Esquimalt - Bassin de radoub - Réhabilitation de la jetée sud (F-ADP-MD) | 596,6 | 458,6 | 23,0 | 23,0 | 23,0 | 69,0 |
| Réseau routier de l'Ouest - Reconstruction (F-ADP-CT) | 17,4 | 1,3 | 1,3 | 14,8 | -- | -- |
| Surrey - Centre de données fiscales - Rénovation (I-APP-CT) | 14,5 | 1,0 | 13,5 | -- | -- | -- |
| Vancouver - Centre-ville de Vancouver - ADRC centre-ville (I-APP-CT) | 4,2 | 1,8 | 2,4 | -- | -- | -- |
| SOMMAIRE | | | | | | |
| Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations susmentionnés (de plus d'un million de dollars) | 2 112,6 | 879,9 | 260,5 | 274,4 | 202,1 | 495,6 |
| Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations à faire approuver, non mentionnés | | | 58,1 | | | |
| Total des dépenses prévues pour les projets d'immobilisations (de moins d'un million de dollars) | | | 50,0 | | | |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | -- | -- | 368,7 | -- | -- | -- |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes:

- (1) La portée, les coûts et l'échéancier de ces projets reportés précédemment est présentement en revue.
- (2) Les dépenses prévues pour la Cité Parlementaire au cours des années à venir doivent être approuvées chaque année par le Ministre de TPSGC.

Tableau financier 3 : Sommaire des paiements de transfert, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

| PROGRAMME Secteur d'activité | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| SERVICES GOUVERNEMENTAUX | | | | |
| Services immobiliers | | | | |
| <i>Subventions</i> | | | | |
| Subvention non financière à la Société royale du Canada | 0,08 | 0,08 | 0,08 | -- |
| Subvention au Parc Downsview Park | 3,17 | -- | -- | -- |
| | 3,25 | 0,08 | 0,08 | -- |
| <i>Contributions</i> | | | | |
| Association canadienne de normalisation | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,01 |
| Contibution à l'Argentia Management Authority | 2,00 | 6,02 | -- | -- |
| | 2,01 | 6,03 | 0,01 | 0,01 |
| <i>Autres paiements de transfert</i> | | | | |
| Paiements de subventions versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices | 414,68 | 422,38 | 432,94 | 443,76 |
| Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers | (414,68) | (422,38) | (432,94) | (443,76) |
| | -- | -- | -- | -- |
| TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ | 5,27 | 6,11 | 0,09 | 0,01 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 4 : Sources des recettes disponibles, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

| PROGRAMME | Prévision des recettes | Recettes prévues | Recettes prévues | Recettes prévues |
|---|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Secteur d'activité | 2002-2003 | 2003-2004 | 2004-2005 | 2005-2006 |
| <i>Gamme de services</i> | | | | |
| SERVICES GOUVERNEMENTAUX | | | | |
| Services immobiliers | | | | |
| <i>Locaux et biens fédéraux</i> | | | | |
| Location et concessions | 377,9 | 260,1 | 260,0 | 256,9 |
| <i>Services</i> | | | | |
| - Fonds renouvelable des Services immobiliers | | | | |
| Recouvrement des débours au nom des clients | 629,4 | 687,9 | 687,9 | 687,9 |
| Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers | 153,6 | 175,1 | 179,3 | 183,6 |
| | 783,0 | 863,0 | 867,2 | 871,5 |
| - Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers | | | | |
| Aliénation des biens immobiliers | 20,4 | 20,4 | 20,4 | 20,4 |
| | 803,4 | 883,4 | 887,6 | 891,9 |
| Total du secteur d'activité | 1 181,3 | 1 143,5 | 1 147,6 | 1 148,8 |
| Service des approvisionnements | | | | |
| - Crédit | | | | |
| Grands projets de l'État | 18,0 | 9,7 | 9,7 | 9,7 |
| Acquisitions | 17,8 | 12,3 | 12,3 | 12,3 |
| Office des normes générales du Canada | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| Administration des biens saisis | 3,7 | 3,7 | 3,7 | 3,7 |
| | 42,0 | 28,3 | 28,3 | 28,3 |
| - Fonds renouvelable des Services optionnels | | | | |
| Transports et Vaccins | 94,8 | 94,7 | 94,8 | 94,8 |
| Distribution des biens de l'État | 4,8 | 5,6 | 5,6 | 5,6 |
| Services d'achat | 2,9 | 2,9 | 2,9 | 2,9 |
| Services d'appui partagés localement | 7,2 | 7,2 | 7,2 | 7,2 |
| Courtage de logiciels/Analyses comparatives | 6,7 | 8,7 | 0,0 | 0,0 |
| | 116,4 | 119,1 | 110,5 | 110,5 |
| Total du secteur d'activité | 158,3 | 147,4 | 138,8 | 138,8 |
| Receveur général | | | | |
| Services du receveur général | 20,3 | 18,6 | 18,7 | 19,0 |
| Rémunération de la fonction publique | | | | |
| Services de rémunération | 45,2 | 32,2 | 31,5 | 23,6 |
| Services communs de télécommunications et d'informatique | | | | |
| Crédit | 40,2 | 28,4 | 28,4 | 28,4 |
| Fonds renouvelable | 107,6 | 113,6 | 123,5 | 123,5 |
| Total du secteur d'activité | 147,8 | 142,1 | 151,9 | 151,9 |

Tableau financier 4 : Source des recettes disponibles, par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

| PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de services</i> | Prévision des recettes 2002-2003 | Recettes prévues 2003-2004 | Recettes prévues 2004-2005 | Recettes prévues 2005-2006 |
|--|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Conseils et Vérification Canada | | | | |
| Services de conseils et de vérification | 99,0 | 99,5 | 99,5 | 99,5 |
| Bureau de la traduction | | | | |
| - Fonds renouvelable du Bureau de la traduction | | | | |
| Services de traduction | 194,6 | 185,3 | 199,8 | 208,0 |
| Services d'interprétation | 3,3 | 3,3 | 3,3 | 3,3 |
| Services de terminologie | 0,6 | 0,6 | 0,8 | 0,6 |
| Total du secteur d'activité | 198,5 | 189,2 | 203,9 | 211,9 |
| Soutien opérationnel | | | | |
| <i>GI/TI - Opérations ministérielles</i> | | | | |
| Services de GI/TI | 66,8 | 64,7 | 64,8 | 64,5 |
| <i>Gestion ministérielle</i> | | | | |
| Bureaux ministériels régionaux | 2,6 | 2,3 | 2,3 | 2,3 |
| Services partagés | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| Recouvrements internes et autres | 48,1 | 29,9 | 29,9 | 29,8 |
| | 53,2 | 34,7 | 34,7 | 34,6 |
| Total du secteur d'activité | 119,9 | 99,4 | 99,5 | 99,1 |
| TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES | 1 970,4 | 1 871,9 | 1 891,5 | 1 892,5 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 5 : Source des recettes non disponibles

(en millions de dollars)

| | Prévision des recettes 2002-2003 | Recettes prévues 2003-2004 | Recettes prévues 2004-2005 | Recettes prévues 2005-2006 |
|---|--|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Bassin de radoub | 6,1 | 6,1 | 6,1 | 6,1 |
| Régime des avantages sociaux des employés | 21,1 | 18,6 | 18,6 | 18,6 |
| Coûts des locaux fédéraux | 4,4 | 3,5 | 3,5 | 3,5 |
| TOTAL DES RECETTES NON DISPONIBLES | 31,6 | 28,2 | 28,2 | 28,2 |

Tableau financier 6 : Coût net des programmes pour le Budget des dépenses 2003-2004

(en millions de dollars)

| | Services gouvernementaux |
|---|-------------------------------------|
| Dépenses brutes prévues | 4 282,1 |
| <i>Plus : Services reçus sans frais</i> | |
| Contributions comprenant la part des employeurs et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor | 25,9 |
| Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada | 2,8 |
| Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada | 6,8 |
| COÛT DES PROGRAMMES | 4 317,6 |
| <i>Moins :</i> | |
| Recettes disponibles | 1 871,9 |
| Recettes non disponibles | 28,2 |
| COÛT NET DES PROGRAMMES | 2 417,5 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 7 : Fonds renouvelable des Services immobiliers**État des résultats***(en millions de dollars)*

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Recettes disponibles | 153,6 | 175,1 | 179,3 | 183,6 |
| Dépenses | | | | |
| Fonctionnement : | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 102,0 | 111,6 | 114,3 | 117,2 |
| Coûts d'occupation | 3,8 | 4,0 | 4,0 | 4,0 |
| Services ministériels et administratifs | 18,4 | 21,9 | 22,4 | 22,9 |
| Autres coûts de fonctionnement | 29,4 | 37,6 | 38,6 | 39,5 |
| Total des dépenses | 153,6 | 175,1 | 179,3 | 183,6 |
| Excédent (Déficit) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| (Excédent) Déficit | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Limite de l'autorisation | 150,0 | 150,0 | 150,0 | 150,0 |
| Autorisation non utilisée reportée | 150,0 | 150,0 | 150,0 | 150,0 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes disponibles ni dans les dépenses (629,4 millions de dollars pour 2002-2003; 687,9 pour 2003-2004 à 2005-2006).

Tableau financier 8 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

État des résultats

(en millions de dollars)

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Recettes disponibles | 20,4 | 20,4 | 20,4 | 20,4 |
| Dépenses | 3,8 | 3,8 | 3,8 | 3,8 |
| Excédent (Déficit) | 16,6 | 16,6 | 16,6 | 16,6 |

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| (Excédent) Déficit | (16,6) | (16,6) | (16,6) | (16,6) |
| Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice | (16,6) | (16,6) | (16,6) | (16,6) |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Ajustement à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice ^(Note 1) | (0,1) | | | |
| Paiement au Trésor | 16,6 | 16,6 | 16,6 | 16,6 |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Limite de l'autorisation | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 |
| Autorisation non utilisée reportée | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 |

Note 1 : Un ajustement à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice est requis afin de rétablir 0,1 millions de dollars d'autorisation utilisée au cours de l'exercice financier 2001-02.

Tableau financier 9 : Fonds renouvelable des Services optionnels**État des résultats***(en millions de dollars)*

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Recettes disponibles | 116,4 | 119,1 | 110,5 | 110,5 |
| Dépenses | | | | |
| Fonctionnement : | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 5,9 | 4,6 | 4,6 | 4,6 |
| Coût des produits | 99,5 | 99,7 | 91,6 | 91,6 |
| Amortissement | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Autres coûts de fonctionnement | 10,9 | 14,7 | 14,2 | 14,2 |
| Total des dépenses | 116,4 | 119,1 | 110,5 | 110,5 |
| Excédent (Déficit) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|---|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| (Excédent) Déficit | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds : | | | | |
| Amortissement | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement | (0,1) | (0,1) | (0,1) | (0,1) |
| Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice | (0,1) | (0,1) | (0,1) | (0,1) |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'année | 3,6 | (0,1) | (0,2) | (0,3) |
| Ajustement à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'année ^(Note 1) | (3,6) | | | |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'année | (0,1) | (0,2) | (0,3) | (0,4) |
| Limite de l'autorisation | 35,0 | 35,0 | 35,0 | 35,0 |
| Autorisation non utilisée reportée | 35,1 | 35,2 | 35,3 | 35,4 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : Un ajustement à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice est requis afin de rétablir 3,6 millions de dollars d'autorisation utilisée au cours de l'exercice financier 2001-02.

Tableau financier 10 : Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

État des résultats

(en millions de dollars)

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Recettes disponibles | 107,6 | 113,6 | 123,5 | 123,5 |
| Dépenses | | | | |
| Fonctionnement : | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 15,3 | 16,1 | 16,8 | 16,8 |
| Coûts des produits | 75,0 | 80,0 | 89,3 | 89,3 |
| Amortissement | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Autres coûts de fonctionnement | 17,1 | 17,3 | 17,2 | 17,2 |
| Total des dépenses | 107,6 | 113,6 | 123,5 | 123,5 |
| Excédent (Déficit) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| (Excédent) Déficit | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Moins éléments ne requérant aucune utilisation de Amortissement | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Sous-total | (0,2) | (0,2) | (0,2) | (0,2) |
| Variation du fonds de roulement | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,0 |
| Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement | (0,2) | (0,1) | (0,2) | (0,2) |
| Activités d'investissement : | | | | |
| Immobilisations : | | | | |
| Acquisitions nettes | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| Autorisation (fournie) utilisée au cours de | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice | (15,8) | (15,8) | (15,8) | (15,8) |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice | (15,8) | (15,8) | (15,8) | (15,8) |
| Limite de l'autorisation | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 20,0 |
| Autorisation non utilisée reportée | 35,8 | 35,8 | 35,8 | 35,8 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 11 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

État des résultats

(en millions de dollars)

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Recettes disponibles | 99,0 | 99,5 | 99,5 | 99,5 |
| Dépenses | | | | |
| Fonctionnement : | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 32,5 | 32,5 | 32,5 | 32,5 |
| Coûts des produits | 57,4 | 57,9 | 57,9 | 57,9 |
| Amortissement | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Autres coûts de fonctionnement | 8,2 | 8,3 | 8,3 | 8,3 |
| Intérêt | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Total des dépenses | <u>98,4</u> | <u>98,9</u> | <u>98,9</u> | <u>98,9</u> |
| Excédent (Déficit) | <u>0,6</u> | <u>0,6</u> | <u>0,6</u> | <u>0,6</u> |

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| (Excédent) Déficit | (0,6) | (0,6) | (0,6) | (0,6) |
| Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds : | | | | |
| Amortissement | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Provision pour indemnités de cessation | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Sous-total | (1,0) | (1,0) | (1,0) | (1,0) |
| Variation du fonds de roulement | (0,2) | (0,2) | (0,2) | (0,2) |
| Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement | (1,2) | (1,2) | (1,2) | (1,2) |
| Activités d'investissement : | | | | |
| Immobilisations : | | | | |
| Acquisitions nettes | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Autorisation (fournie) utilisée au cours de | (1,1) | (1,1) | (1,1) | (1,1) |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice | (1,0) | (2,1) | (3,2) | (4,3) |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice | (2,1) | (3,2) | (4,3) | (5,4) |
| Limite de l'autorisation | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 20,0 |
| Autorisation non utilisée reportée | <u>22,1</u> | <u>23,2</u> | <u>24,3</u> | <u>25,4</u> |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 12 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction**État des résultats***(en millions de dollars)*

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|--------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Recettes disponibles | 198,5 | 189,2 | 203,9 | 211,9 |
| Dépenses | | | | |
| Fonctionnement : | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 120,4 | 125,6 | 132,9 | 138,7 |
| Amortissement | 0,8 | 0,9 | 0,9 | 1,0 |
| Autres coûts de fonctionnement | 83,1 | 71,5 | 73,0 | 74,6 |
| Total des dépenses | 204,3 | 198,0 | 206,8 | 214,3 |
| Excédent (Déficit) | (5,8) | (8,8) | (2,9) | (2,4) |

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

| | Prévision des dépenses 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 | Dépenses prévues 2004-2005 | Dépenses prévues 2005-2006 |
|---|-------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| (Excédent) Déficit | 5,8 | 8,8 | 2,9 | 2,4 |
| Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds : | | | | |
| Amortissement | 0,8 | 0,9 | 0,9 | 1,0 |
| Provision pour indemnités de cessation | 1,1 | 1,9 | 2,0 | 2,0 |
| Sous-total | 3,9 | 6,0 | 0,0 | (0,6) |
| Variation du fonds de roulement | (0,9) | (3,0) | (0,3) | 0,3 |
| Ressources nettes utilisées dans les activités de fonctionnement | 3,0 | 3,0 | (0,3) | (0,3) |
| Activités d'investissement : | | | | |
| Immobilisations : | | | | |
| Acquisitions nettes | 1,0 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Ressources nettes utilisées dans les activités d'investissement | 1,0 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice | 4,0 | 3,3 | 0,0 | 0,0 |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice | (16,7) | (12,7) | (9,4) | (9,4) |
| Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice | (12,7) | (9,4) | (9,4) | (9,4) |
| Limite de l'autorisation | 10,0 | 10,0 | 10,0 | 10,0 |
| Autorisation non utilisée reportée | 22,7 | 19,4 | 19,4 | 19,4 |

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 13 : Fonds renouvelable de la Production de défense

Note : Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

Tableau financier 14 : Prêts, investissements et avances par programme (non budgétaires)

(en millions de dollars)

| | Prévus 2002-2003 | Prévisions 2003-2004 | Prévisions 2004-2005 | Prévisions 2005-2006 |
|---|---------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| SERVICES GOUVERNEMENTAUX | | | | |
| Compte du fonds de roulement des biens saisis | 2,5 | 2,3 | 2,0 | 2,0 |
| TOTAL DES PROGRAMMES | 2,5 | 2,3 | 2,0 | 2,0 |

Tableau financier 15 : Autres modes de prestation de services (AMPS)

| Contributions à l'organisation | État de la proposition relative aux AMPS | Date de la mise en oeuvre | Personne-ressource |
|---|---|--|--|
| <p>Fournir aux ministères fédéraux une autre méthode de prestation de services immobiliers de haute qualité, qui est efficace et économique.</p> <p>Permettre à notre ministère de se concentrer davantage sur les éléments stratégiques des services immobiliers.</p> <p>Contribuer à limiter la taille de la fonction publique, à promouvoir le développement du secteur d'activité et à établir des partenariats dans la prestation des services quotidiens.</p> <p>Respecter et renforcer l'orientation de notre ministère en ce qui a trait à des services axés sur la clientèle, efficaces et coordonnés.</p> | <p>En 2003-2004, notre ministère entreprendra la sixième année des contrats d'une durée possible de sept ans et exercera l'avant-dernière option de prolongation.</p> <p>En attendant l'approbation du Conseil du Trésor, l'option finale, qui correspond à la septième année, prendra fin le 31 mars 2005.</p> <p>Une proposition au Conseil du Trésor concernant le renouvellement des contrats est en cours d'élaboration.</p> | <p>Le 1^{er} avril 2005, à l'approbation du Conseil du Trésor.</p> | <p>Wayne Tomko, Directeur de la gestion des biens et des installations</p> <p>(613) 736-2224 wayne.tomko@tpsgc.gc.ca</p> |

Section VII - Autres renseignements

Pour de plus amples renseignements

Janet Thorsteinson
Directeur général
Secteur de la politique et de la planification ministérielles
Direction générale des politiques et de l'infrastructure ministérielles
(819) 956-1711

Myra Conway
Directrice générale
Secteur des finances
Direction générale des politiques et de l'infrastructure ministérielles
(819) 956-8474

Sites Internet

<http://www.tpsgc.gc.ca>

<http://www.canada.gc.ca>